



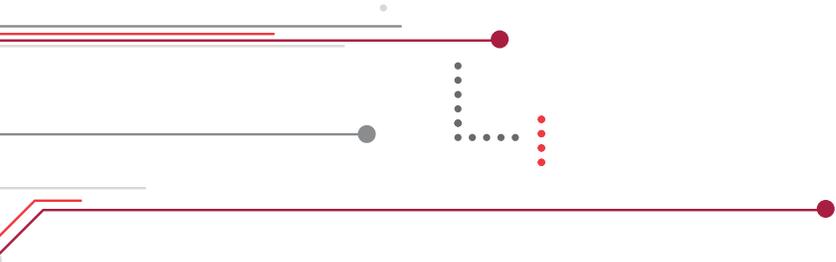
Rapport annuel de
2021
sur la **Police**
fédérale de la GRC



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police

Canada



Numéro ISSN : 2816 - 8682
Numéro de catalogue : PS61-45F-PDF

© Sa Majesté le Roi du chef du Canada, représenté par
la Gendarmerie royale du Canada, 2022

Pour nous joindre
<https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr>

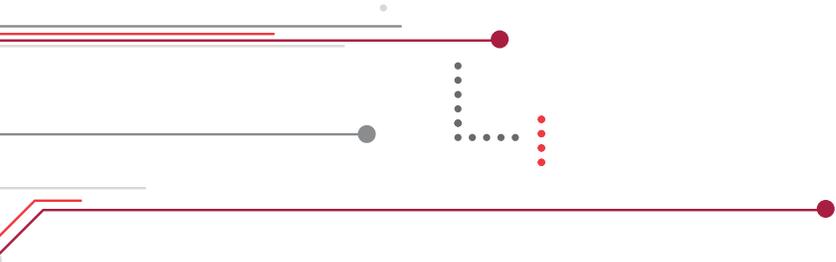
Suivez-nous sur

 facebook.com/grcrcmp

 [@GRC](https://twitter.com/GRC)

Table des matières

Message du sous-commissaire à la Police fédérale	4	Contribuer à la paix, à la sécurité et à la stabilité mondiales	32
Réalisations de la Police fédérale en 2021	6	Protéger les institutions démocratiques les plus fondamentales du Canada	36
Ce que nous faisons	8	Renforcer et soutenir les effectifs de la Police fédérale	38
Notre vision	8	Faire carrière dans la Police fédérale	41
Mandat	8	Statistiques	42
Portée des services	8	Notre engagement	43
Priorités	8		
Le contexte de menace	10		
Une police fondée sur le renseignement	11		
Protéger les Canadiens contre les menaces les plus graves	13		
La sécurité nationale : un paysage en évolution	14		
Pleins feux sur la responsabilisation et la transparence en matière de sécurité nationale	16		
Les crimes graves et le crime organisé : une menace omniprésente	18		
La cybercriminalité : une menace exponentielle	21		
Protéger les frontières canadiennes	24		
Lutter contre la criminalité économique et financière	27		
Pleins feux sur les Services de police spécialisés de la Police fédérale	30		



Message du sous-commissaire à la Police fédérale

C'est avec plaisir que je vous présente le premier rapport annuel public de la Police fédérale (PF). La Police fédérale est investie d'un mandat unique et étendu, dans un environnement criminel très complexe qui évolue rapidement. Nous sommes aujourd'hui confrontés à des défis opérationnels sans précédent, ainsi qu'à des attentes vastes et croissantes de notre effectif, alors que les ressources humaines et financières sont plus limitées que jamais. Ce rapport présentera certaines des réalisations incroyables de nos employés dévoués au Canada et ailleurs dans le monde au cours de l'année écoulée, ainsi que les progrès que nous avons accomplis en vue de moderniser le programme de la Police fédérale en tenant compte du contexte d'application de la loi et du travail du XXI^e siècle.

Cette année a été marquée par des événements importants, notamment l'apparition de nouvelles variantes de la COVID-19, la découverte de tombes non marquées dans d'anciens Pensionnats autochtones et des inondations et des incendies de forêt dévastateurs. La pandémie a continué d'avoir des répercussions sur la santé physique, sociale et économique des Canadiens, créant de nouveaux défis et de nouvelles possibilités tant pour les organismes d'application de la loi que pour les organisations criminelles. Si certains groupes criminels organisés ont été paralysés par les restrictions liées à la pandémie, d'autres ont fait preuve de résilience et de polyvalence, et ont trouvé de nouveaux moyens de faire avancer leurs intérêts. La PF a pris, l'année dernière, un large éventail de mesures pour s'adapter à ces réalités changeantes et atteindre son objectif ultime, qui est d'assurer la sécurité des Canadiens.

Tout au long de l'année 2021, la PF a rempli sa mission principale, qui consiste à enquêter sur les menaces criminelles les plus graves pour les Canadiens. Le projet OLUNAR en est un exemple. Cette collaboration fructueuse en matière de cybercriminalité entre la GRC et le FBI a permis de porter des accusations contre un individu au Canada, de saisir 719 bitcoins (dont la valeur était estimée à 34 millions de dollars au moment de la saisie) et de restituer 2,8 millions de dollars aux victimes canadiennes.

Nous avons également étendu notre réseau international cette année, en ouvrant deux nouveaux postes à l'étranger, à Lagos, au Nigeria, et à Tokyo, au Japon. Ces nouveaux postes viendront compléter notre travail actuel de lutte contre la criminalité transnationale grave et organisée, la cybercriminalité et l'exploitation sexuelle des enfants. Nos policiers

et analystes déployés à l'étranger ont continué de travailler efficacement avec des partenaires internationaux pour faire avancer les enquêtes ayant un lien transnational. En 2021, ils ont travaillé sur l'appréhension de fugitifs en Europe, des prises d'otages en Haïti et l'enlèvement d'une enfant qui a finalement été ramenée au Canada en toute sécurité.

Nous avons continué de soutenir les enquêtes au pays et à l'étranger en produisant des renseignements stratégiques pour éclairer la prise de décisions concernant les menaces mondiales. Nous avons également fourni un soutien essentiel en matière de renseignement opérationnel aux opérations et aux enquêtes de la GRC. La PF a franchi une étape importante en 2021, en finalisant les plans de mise en place du nouveau Centre de coordination des opérations de la GRC (CCOG). Ce centre est une installation de pointe conçue pour améliorer la capacité de la GRC à gérer et à surveiller les événements importants. En tant que point d'entrée unique, ouvert 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, pour recevoir, évaluer et trier les renseignements provenant de toutes les sources, le CCOG fournira des évaluations à valeur ajoutée et contribuera à la réussite des prochaines opérations.

En tant que membre du Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections (GTMSRE) du gouvernement du Canada, le Service de renseignements de la Police et les Opérations de protection ont également fourni un soutien essentiel aux élections fédérales. En outre, dans le cadre de ses efforts continus de lutte contre le terrorisme, la GRC a recommandé, en 2021, l'ajout de cinq individus ou groupes au régime d'inscription des entités terroristes en vertu du *Code criminel*. Cela empêchera ces entités de participer au système financier du Canada, éliminant ainsi de nombreuses possibilités de profits.

La PF a également collaboré étroitement avec ses partenaires au cours de l'année écoulée pour prévenir, dissuader et détecter les activités illégales à la frontière canado-américaine. Au nombre des principales initiatives, citons la création d'un groupe de travail national sur l'Arctique qui a pour mandat d'améliorer la coopération, d'établir la position de la GRC dans l'Arctique et de lancer « Soyez nos yeux et nos oreilles », une campagne de sensibilisation et de collecte de renseignements auprès du public.

Comme toujours, nous avons continué de chercher des moyens innovants pour nous adapter aux changements dans notre environnement en 2021. La création récente de postes d'enquêteurs criminels civils au sein de la PF témoigne de nos efforts innovants pour diversifier notre effectif afin de disposer des compétences et de l'expertise nécessaires pour lutter contre la criminalité d'aujourd'hui et demain. Nous avons également fait de l'Analyse comparative entre les sexes Plus (ACS Plus) une priorité clé dans nos efforts de dotation en personnel au niveau national, et nous avons intégré une optique de diversité dans des secteurs tels que le Programme de protection des témoins (PPT) et les Opérations secrètes.

Si je souhaite présenter dans ce rapport une partie de l'excellent travail accompli par la PF, je tiens également à préciser que nous nous efforçons de remplir notre mandat sous une forte pression, les ressources étant de plus en plus rares. Nous développons des idées novatrices et souvent révolutionnaires en matière de conception organisationnelle et de ressources humaines, et nous cherchons à utiliser toutes nos ressources de la manière la plus efficace possible. Je suis très fier des réussites de nos dévoués employés, malgré des défis opérationnels et administratifs. Je vous invite à lire dans les pages qui suivent les nombreuses réalisations de l'année écoulée et la façon dont la PF a contribué à rendre le Canada plus sûr.

Mike Duheme,
sous-commissaire à la Police fédérale

Réalisations de la Police fédérale en 2021



8 994

accusations portées en vertu du *Code criminel* ou d'autres lois fédérales, dont **95** accusations liées au blanchiment d'argent des produits de la criminalité, **27** accusations liées au crime organisé et **104** accusations liées à l'importation ou l'exportation de drogues.

365

jours par année de services de protection à plein temps pour le premier ministre et le gouverneur général.

Protection

36

nouveaux agents de protection rapprochée ont suivi la formation nécessaire.



60

visites de dignitaires et d'ambassadeurs étrangers pour lesquelles des services de protection ont été fournis.

59

participants de la GRC ont suivi le cours sur les enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale.

Application de la loi

100 000

documents traités dans différentes langues par les Sciences tactiques de l'exploitation des données à l'aide de la plateforme St. ROCH pour soutenir les enquêtes en cours.



8 520

personnes inculpées à la suite d'enquêtes de la Police fédérale.



47

participants de la GRC et de ses partenaires policiers ont suivi le cours de produits de la criminalité et blanchiment d'argent.

8 121

saisies de drogues, dont **19 479** pilules ou comprimés d'opioïdes, **2 280** kilos de cocaïne et **16 038** kilos de cannabis.



Perturbation



646

armes à feu saisies.

Une assistance a été fournie aux partenaires nationaux dans le cadre de plus de **3 440** nouveaux dossiers, et aux partenaires internationaux dans le cadre de plus de **3 554** nouveaux dossiers.*



Collaboration nationale et internationale



719

bitcoins saisis, avec une valeur estimée à **34 millions** de dollars au moment de la saisie, et **2,8 millions** de dollars restitués aux victimes canadiennes dans le cadre du projet OLUNAR.

33

agents de la GRC en déploiement dans **9** missions de maintien de la paix dans le monde.



49

agents de liaison et **14** analystes des renseignements criminels en déploiement à l'étranger.

Prévention



110

bulletins d'information envoyés aux membres du Programme de sensibilisation au terrorisme pour premiers intervenants (PST-PI), qui compte plus de **3 000** intervenants de divers partenaires stratégiques.



3 418

téléchargements de publications du programme Prévention et mobilisation de la PF par des employés de la GRC.

* On entend par « nationale » l'assistance fournie aux ministères et organismes fédéraux, provinciaux et territoriaux, aux services de police canadiens et aux organismes canadiens non gouvernementaux. On entend par « internationale » l'assistance fournie aux services de police étrangers, aux bureaux étrangers d'INTERPOL, au FBI, les services de police américains et aux agences non policières américaines. Cela exclut les données de BC Prime. Ce chiffre est donc sous représentatif.

Ce que nous faisons

De la police fédérale | Notre vision et mandat

Notre vision

Protéger le Canada, ses citoyens et ses intérêts contre les plus importantes menaces criminelles nationales et internationales.

Mandat

Mandat à volets multiples découlant de pouvoirs prévus en vertu de plus de 250 lois fédérales et lois du Parlement.

Exécuter les lois fédérales, assurer la protection des frontières du Canada, recueillir des renseignements criminels et assurer la sécurité des infrastructures essentielles, des personnes jouissant d'une protection internationale, d'autres personnes désignées et des institutions démocratiques.

Enquêter sur les activités criminelles liées à la sécurité nationale, aux crimes graves et au crime organisé et aux crimes financiers.

De la police fédérale | Portée des services



MENACE À :

L'intégrité économique du Canada
L'intégrité des systèmes/programmes
du gouvernement du Canada
La sécurité nationale
Les infrastructures essentielles



PORTÉE :

Internationale
Intergouvernementale revêtant
des répercussions nationales
Frontière canado-américaine



INITIATIVES HORIZONTALES :

pour lesquelles la Police fédérale
a reçu des directives ou des
fonds précis

De la police fédérale | Priorités



SÉCURITÉ NATIONALE



CRIME TRANSNATIONAL GRAVE ET ORGANISÉ



CYBERCRIMINALITÉ

Priorités de la police fédérale de la grc : 2020-2023

Activités fondées sur le renseignement

Les activités de la Police fédérale doivent être appuyées et fondées sur le renseignement afin de s'assurer que les décisions opérationnelles ont pour base la meilleure information disponible.

Activités axées sur les priorités

Au sein de la portée des services, la Police fédérale compte trois thèmes prioritaires : la sécurité nationale, le crime transnational grave et organisé et la cybercriminalité. Chacun des thèmes est associé à des activités principales à cibler.

SÉCURITÉ NATIONALE	CRIME TRANSNATIONAL GRAVE ET ORGANISÉ	CYBERCRIME
--------------------	---------------------------------------	------------

Les activités criminelles, dont les actes de terrorisme, d'espionnage, de sabotage ou de subversion, qui constituent des menaces envers la sécurité du Canada.

Activités criminelles qui transcendent les frontières internationales ou provinciales et qui sont menées par des organisations, des réseaux ou des entités qui utilisent le Canada comme destination, point de transit ou lieu sûr.

Cybercrimes commis par des réseaux nationaux et internationaux de cybercriminels et d'auteurs ciblant des Canadiens ou des infrastructures essentielles du Canada.

Principales activités ciblées



Terrorisme

Activités criminelles menées par des groupes ou des individus qui planifient ou commettent des attentats terroristes ou d'autres actes d'extrémisme violent au Canada, ou contre des Canadiens, des intérêts canadiens ou des alliés.



Activités d'ingérence d'acteurs étrangers

Activités criminelles, dont l'espionnage, le sabotage et d'autres formes d'ingérence qui constituent des menaces envers la sécurité économique du Canada, qui nuisent à la cohésion sociale du pays ou qui menacent l'intégrité des infrastructures essentielles du Canada.

Principales activités ciblées



Crime organisé

Activités criminelles majeures, en particulier, mais sans s'y limiter, celles qui sont liées au trafic de stupéfiants, à la traite de personnes, au trafic d'armes ou aux produits obtenus criminellement.



Blanchiment d'argent

Activités criminelles des contrôleurs de l'argent et de leurs associés, ainsi que des réseaux transnationaux qui les aident à acheminer les produits de la criminalité à destination ou en provenance du Canada ou qui transitent par le Canada.



Intégrité des frontières

Activités criminelles graves dans les ports maritimes, aux aéroports et entre les points d'entrée.

Principales activités ciblées



Activités cybercriminelles facilitées par le crime transnational grave et organisé

Activités cybercriminelles facilitées par le crime transnational grave et organisé, dirigées par des groupes criminels organisés ou à l'appui de ces groupes ciblant des Canadiens ou des infrastructures critiques du Canada, et qui dépassent la portée et la capacité des services de police juridictionnelles.



Cybercriminalité influencée par l'ingérence étrangère

Activités criminelles effectuées dans le cyber espace dirigées par un État étranger ou à l'appui d'un État étranger.

Le contexte de menace

La PF est confrontée à un paysage opérationnel en rapide évolution, sous l'effet d'avancées technologiques sans précédent, de changements géopolitiques, d'une polarisation socio-politique accrue, d'une disparité financière grandissante, et des effets des changements climatiques. Tous ces changements ont créé une incertitude considérable et de nouvelles vulnérabilités à exploiter dans un paysage de menaces criminelles où les frontières tendent à s'effacer.

En réponse à cet environnement complexe, les partenaires gouvernementaux et le public que nous servons n'ont cessé d'accroître leurs attentes à l'égard de la PF. Ils s'attendent à ce qu'elle réponde aux priorités essentielles en matière d'application de la loi, tout en exerçant un plus grand leadership en la matière et en apportant son expertise à l'appui d'initiatives politiques plus larges en matière de sécurité publique. Les priorités actuelles de la PF reflètent ce contexte de menace de plus en plus sophistiqué et interconnecté. Voici quelques-unes de nos principales préoccupations actuelles :

- Activités hostiles parrainées par des États (AHPE) et ingérence d'acteurs étrangers (IAE);
- Exploitation accrue des vulnérabilités par des groupes criminels organisés transnationaux;
- Blanchiment d'argent, criminalité financière, financement du terrorisme et application des lois sur les marchés financiers;
- Sécurité économique, sauvegarde de la recherche et protection des infrastructures essentielles;
- Technologies émergentes, espace, sécurité des télécommunications, chiffrement et villes intelligentes;
- Sécurité environnementale et sanitaire liée aux changements climatiques, aux pandémies et aux catastrophes naturelles, et capacités d'intervention en cas d'urgence;
- Gestion des frontières, évolution des mouvements migratoires et sécurité des déplacements;
- Protection des institutions démocratiques et sécurité visant les élections;
- Rançongiciels, menaces persistantes avancées, fraudes de masse, cryptomonnaies et chiffrement;
- Extrémisme violent et terrorisme (extrémisme violent à motivation idéologique [EVMII], extrémisme violent à motivation religieuse [EVMR]; et extrémisme violent à motivation politique (EVMP)
- Services de protection, sécurité ministérielle, sécurité des fonctionnaires désignés et sécurité des événements majeurs.

Une police fondée sur le renseignement

Description du programme :

- ▶ Le Service de renseignements de la PF joue un rôle crucial dans la réalisation de nos priorités fédérales en matière d'application de la loi dans les domaines de la sécurité nationale, de la lutte transnationale contre le crime organisé et grave (LTCOG) et de la lutte contre la cybercriminalité. Dans le contexte de l'application de la loi, le renseignement est obtenu en analysant de l'information brute provenant de diverses sources et en l'utilisant pour produire des renseignements qui peuvent être compris et qui seront utiles à une enquête criminelle. Cette fonction est essentielle à la prévention efficace des activités criminelles, ainsi qu'à l'affectation efficace et stratégique des ressources d'enquête.

Le Service de renseignements de la PF a également pour mandat de faire progresser les enquêtes criminelles fédérales et internationales, d'appuyer la prise de décisions stratégiques et opérationnelles et d'éclairer les priorités organisationnelles par la collecte, l'analyse et la communication de renseignements. Ce programme est responsable des

renseignements criminels à tous les niveaux des services de police dans le cadre du mandat de la GRC. Dans l'environnement criminel complexe, interconnecté au niveau mondial et cybernétique que la PF cherche à ébranler, une fonction de renseignement solide et professionnelle est un atout requis.

Initiatives mises en évidence :

- ▶ Au cours de l'année écoulée, le Service de renseignements de la PF a entrepris une série d'initiatives importantes pour améliorer la communication d'information, renforcer les partenariats et professionnaliser son effectif.

Le Service de renseignements de la PF a préparé de nombreux produits intégrés et conjoints avec des homologues du gouvernement du Canada et des partenaires internationaux d'application de la loi, répondant à un large éventail de priorités en matière d'application de la loi et contribuant à des enquêtes efficaces, ainsi qu'à l'orientation du déploiement des ressources sur le terrain.

Ce programme a également entrepris une planification stratégique des ressources humaines en interne, afin de tracer la voie vers un effectif d'analyse hautement spécialisé et diversifié, un impératif pour une analyse efficace et moderne du renseignement.

En 2021, le programme Police internationale et renseignements de la PF a finalisé les plans pour mettre en place le nouveau Centre de coordination des opérations de la GRC (CCOG). Le CCOG est une installation de pointe conçue pour améliorer la capacité de la GRC à gérer et à surveiller des événements importants. Il sert de point d'entrée unique, en tout temps, pour recevoir, évaluer et trier l'information provenant de toutes les sources, de manière à fournir une évaluation à valeur ajoutée pour faciliter des opérations qui auront un impact.

Réussites :

- ▶ En 2021, le Service des renseignements de la PF a contribué à l'exécution de plusieurs priorités opérationnelles.

— Communications sécurisées renforcées (CSR) :

Le Service de renseignements de la PF a élaboré des dossiers de renseignements contenant une analyse approfondie de l'utilisation, par le crime transnational organisé, de dispositifs de communications chiffrées, ou communications sécurisées renforcées (CSR). Ces dispositifs ont été liés à des homicides, au trafic d'armes et de stupéfiants, au blanchiment d'argent, à l'évasion fiscale et à la corruption au Canada et à l'étranger. Il est essentiel de comprendre comment ces dispositifs sont intégrés aux activités des groupes criminels organisés (GCO) afin de pouvoir détecter, prévenir, perturber et empêcher les activités criminelles organisées au Canada et ailleurs.

— Sécurité visant les élections :

Le Service de renseignements de la PF a également fourni un soutien spécialisé en matière de renseignement pour les 44^e élections fédérales, en sa qualité de membre du Groupe de travail sur les menaces en matière de sécurité et de renseignements visant les élections (GTMSRE) du gouvernement du Canada. Ce groupe de travail est une équipe pangouvernementale qui collaborent pour atténuer les menaces qui pèsent sur le processus électoral du Canada. Le Service de renseignements de la PF a participé à cet effort conjoint afin de soutenir la PF en tant que principal organisme d'enquête d'Élections Canada lorsque l'on soupçonne des activités criminelles susceptibles d'influencer les processus électoraux.

— Criminalité financière internationale :

Dans le domaine de la criminalité financière et de la fraude, le Service de renseignements de la PF a produit une analyse révélant un réseau international d'escroquerie qui avait amassé près de 2 millions de dollars en fonds volés, impliquant 9 sujets d'intérêt, 13 mules, 25 comptes bancaires d'intérêt et 25 victimes. Le Service de renseignements de la PF a également continué d'examiner des dossiers d'investissements étrangers afin de déterminer s'ils peuvent porter atteinte à la sécurité nationale du Canada, conformément à la *Loi sur l'Investissement Canada*.

— Armes à feu illégales :

Enfin, le Service de renseignements de la PF a animé des réunions avec le Programme canadien des armes à feu pour discuter des initiatives de l'Office des Nations Unies contre la drogue et le crime (ONUDC) sur les armes à feu dans les Caraïbes, y compris les centres de fusion intégrés sur les armes à feu, et de tout lien avec le Canada qui pourrait être intéressant pour les enquêtes criminelles. Les armes à feu illégales constituent une grande priorité pour les organismes canadiens d'application de la loi, et il est fondamental de s'attaquer à ce problème pour que les Canadiens se sentent en sécurité.

Défis

- ▶ Le Service de renseignements de la PF est confronté à un certain nombre de défis stratégiques, opérationnels et technologiques et de défis en matière de ressources. Des développements technologiques et géopolitiques ont mené à l'apparition de nouvelles formes d'activité criminelle toujours plus évoluées et à l'égard desquelles l'enquête et la poursuite sont plus difficiles.

Les progrès technologiques continuent de produire de nouveaux réseaux permettant aux criminels de se connecter, de communiquer et de se cacher des organismes d'application de la loi, alors que les compétences et l'expertise nécessaires pour découvrir et déchiffrer ces réseaux sont rares. Grâce à des relations renforcées avec les principaux intervenants, à une communication accrue d'information

sur les domaines d'intérêt mutuel et à des activités plus coordonnées et collaboratives avec les partenaires du renseignement et de l'application de la loi, le Renseignement des Services de PF continue de consacrer toutes ses énergies à la mise en place d'une réponse efficace aux défis les plus pressants qui émanent du contexte de menace.

Protéger les Canadiens contre les menaces les plus graves

Description du programme :

- La PF utilise un large éventail de stratégies pour lutter contre les menaces criminelles graves et complexes : la détection, la prévention, la perturbation et l'application de la loi.

La détection est une stratégie proactive utilisée pour cerner et évaluer rapidement les menaces nouvelles et émergentes. La détection est réalisée grâce à des processus de collecte de renseignements et d'information, tant au sein de la GRC qu'en collaboration avec des organismes partenaires. Lorsqu'une menace grave est détectée, une ou plusieurs stratégies peuvent être mises en œuvre pour l'écarter.

La prévention consiste à prendre des mesures pour réduire la probabilité que des incidents criminels surviennent ou qu'il y ait victimisation, notamment en s'attaquant aux causes profondes de la criminalité. La prévention commence souvent par la sensibilisation. La PF a donc mis en place plusieurs programmes visant à sensibiliser le public aux menaces émergentes et à encourager le signalement d'incidents suspects. La PF s'efforce également de prévenir le crime en donnant aux employés de la GRC et à d'autres partenaires une formation visant à accroître leurs connaissances et leur compréhension des menaces criminelles graves, et en orientant les personnes susceptibles de commettre des infractions vers des services de soutien communautaire.

La perturbation est une stratégie visant à retarder, interrompre ou compliquer la perpétration d'infractions criminelles ou d'activités connexes par des individus ou des réseaux criminels. Des efforts de perturbation peuvent être employés pour éviter les préjudices pouvant découler de crimes tels que des actes terroristes, ou pour empêcher les entités criminelles de faire passer des marchandises illicites ou des stupéfiants à la frontière. Parmi les exemples d'activités de perturbation, citons les saisies de drogues et d'armes à feu, le démantèlement de laboratoires clandestins, le gel et la confiscation d'actifs, les engagements de ne pas troubler l'ordre public et autres conditions imposées par les tribunaux, les interventions financières, les interdictions de territoire en matière d'immigration et le démantèlement légal d'infrastructures et d'actifs cybercriminels.

L'application de la loi se rapporte à la capacité d'imposer le respect de la loi. La loi la plus couramment associée à l'application de la loi par la police est le *Code criminel* du Canada. Les agents de la GRC peuvent toutefois porter des accusations en vertu de plusieurs autres lois, y compris la *Loi réglementant certaines drogues et autres substances*, la *Loi sur l'Investissement Canada* et la *Loi sur les armes à feu*.

Toutes les stratégies ci-dessus peuvent être utilisées au cours d'une enquête, à la discrétion des organismes d'application de la loi. Dans certains cas, une stratégie de perturbation permettra mieux d'empêcher les préjudices potentiels aux Canadiens que le dépôt d'une accusation criminelle. Dans d'autres, il sera préférable d'orienter une personne à risque vers un organisme externe pour l'empêcher de commettre des infractions.

Le saviez vous?

Il faut compter en moyenne **1,6** année pour mener à terme une enquête fondée sur un projet de la PF.

Il faudra **2,4** années pour une enquête en matière de criminalité transnationale grave et organisée, **2** pour une enquête en matière de cybercriminalité, **1,9** pour une enquête en matière de sécurité nationale et **0,6** pour toute autre enquête.

Les enquêtes fondées sur des projets sont souvent très complexes. Elles peuvent s'échelonner sur plusieurs années, depuis l'affectation des ressources d'enquête jusqu'à la conclusion de l'affaire. De multiples facteurs influencent la durée d'un projet, notamment les ressources d'enquête disponibles, le type d'infraction criminelle en cause, la portée (lien national ou international), les outils et techniques utilisés pour faire avancer l'enquête et les exigences en matière de communication des tribunaux.

La sécurité nationale : un paysage en évolution

Description du programme :

- Le gouvernement du Canada a pour priorité de protéger la sûreté et la sécurité des Canadiens au pays et à l'étranger. En vertu de la *Loi sur les infractions en matière de sécurité*, la Gendarmerie royale du Canada (GRC) a la responsabilité première d'exercer les fonctions attribuées aux agents de la paix à l'égard des enquêtes en matière d'infractions pouvant constituer une menace envers la sécurité du Canada, comme on le définit dans la *Loi sur le Service canadien du renseignement de sécurité*. Ces menaces comprennent : les menaces de violence ou l'usage de la violence dans le but d'atteindre un objectif politique, religieux ou idéologique; l'espionnage et le sabotage; les activités influencées par l'étranger; et les activités dont le but ultime est la destruction ou le renversement du gouvernement par la violence. La GRC est également le principal organisme d'enquête en cas d'activité préjudiciable à la sécurité du Canada (par exemple la communication illégale de renseignements opérationnels spéciaux) et en cas d'incidents impliquant la sécurité d'une personne jouissant d'une protection internationale. La GRC travaille en collaboration avec des partenaires du renseignement et de l'application de la loi pour remplir ces fonctions dans le cadre de son mandat de sécurité nationale.

Souvent, les enquêtes criminelles relatives à la sécurité nationale sont complexes, sont du ressort de compétences multiples et exigent beaucoup de ressources. Elles peuvent également exiger un haut niveau de coopération entre les partenaires nationaux et internationaux chargés de l'application de la loi,

de la sécurité et du renseignement. La complexité inhérente à ces types d'enquêtes nécessite souvent de réunir des équipes spécialisées de policiers, d'analystes du renseignement, de techniciens et de spécialistes de la gestion de cas, d'avocats et d'autres experts en la matière.

Exemples de réussite :

— Régime d'établissement d'une liste d'entités terroristes :

Tout au long de l'année 2021, la GRC a été un leader, tant au pays qu'avec des partenaires à l'étranger, dans l'identification et la neutralisation des entités d'extrémisme violent à caractère idéologique (EVCI) grâce au régime d'inscription sur la liste des entités terroristes établies en vertu du *Code criminel*.

L'ajout de nouvelles entités à la liste démontre l'engagement de la GRC à lutter contre le terrorisme sous toutes ses formes, tout en offrant des possibilités significatives aux forces de l'ordre de neutraliser

ces entités. En outre, les entités qui ont été ajoutées à la liste du Canada ne peuvent pas participer au système financier canadien, ce qui contribue à éliminer leurs possibilités de profits et de financement. En 2021, la GRC a recommandé l'ajout de cinq nouvelles entités à la liste des entités terroristes du Canada, dont trois EVCI : Atomwaffen Division, Aryan Strikeforce et James Mason. La grande majorité des accusations d'infractions terroristes au Canada ont été liées à des entités terroristes répertoriées. À lui seul, James Mason a été relié à plus de trente entités terroristes dans le monde entier par sa littérature, qui aurait inspiré divers auteurs de menaces associés

à l'EVCI. En ajoutant Mason à la liste des entités terroristes du Canada, la GRC se dote d'outils supplémentaires pour détecter et neutraliser les menaces relatives à l'EVCI ayant un lien avec lui.

— Enquêtes extraterritoriales :

Ces dernières années, on a constaté une augmentation du nombre d'affaires pénales internationales impliquant des citoyens canadiens. En réponse à cette tendance, la PF a réuni une équipe de spécialistes formés aux enquêtes, aux analyses et aux négociations internationales. Cette équipe se spécialise dans les enquêtes sur les crimes commis à l'extérieur du Canada et travaille en collaboration avec les partenaires du gouvernement du Canada et les familles des victimes pour faciliter la résolution sécuritaire des affaires extraterritoriales comme les prises d'otages. Elle soutient également les

enquêtes criminelles connexes menées par les équipes d'exécution intégrées pour la sécurité nationale (INSET) de la PF à travers le Canada.

Au cours des deux dernières années, à la suite de la résolution pacifique d'une prise d'otages extraterritoriale très exigeante, les ressources de la PF ont été affectées au renforcement des capacités internes et externes dans ce domaine. Cette situation a permis d'améliorer les pratiques d'échange d'informations, d'accroître la capacité du PF à informer les partenaires internationaux et à leur permettre d'avoir des répercussions positives sur les affaires en cours, et de renforcer la coopération des partenaires clés au sein de la communauté internationale. En fin de compte, l'efficacité de la PF à intervenir dans ces affaires uniques en a été améliorée.

Le saviez vous?

Sphère numérique – Propagande et inspiration :

Dans le contexte de la sécurité nationale, la radicalisation vers la violence se produit lorsqu'un individu ou un groupe en vient à adopter des opinions ou des idéologies extrêmes qui justifient l'utilisation ou la préconisation d'une violence grave pour atteindre un objectif politique, religieux ou idéologique. Avoir des opinions extrêmes n'est pas illégal, ni nécessairement problématique. Les forces de l'ordre interviennent lorsque la radicalisation mène à la violence. Divers facteurs peuvent influencer un individu sur la voie de la radicalisation vers la violence, notamment les facteurs de stress personnels, les problèmes de santé mentale, les affinités personnelles, la mobilisation en ligne et la dynamique familiale.

Dans la sphère de l'EVCI, la radicalisation vers la violence au Canada semble souvent être facilitée – du moins en partie – par l'engagement dans la propagande et l'expression de griefs idéologiques au sein de communautés d'individus partageant les mêmes idées en ligne. Les personnes vulnérables, telles que les jeunes et les personnes privées de leurs droits, ainsi que les personnes à la recherche d'un sentiment d'appartenance, d'acceptation et d'aventure, peuvent être plus sensibles à la propagande extrémiste violente et à d'autres messages diffusés par des influenceurs à motivation idéologique en ligne. Les extrémistes violents

continuent d'utiliser des plateformes en ligne et numériques, y compris des plateformes cryptées, pour diffuser et consommer de la propagande extrémiste violente.

Les méthodes de diffusion de cette propagande ont évolué au fil du temps pour atteindre plus efficacement les publics cibles. Les individus motivés par l'idéologie savent utiliser les plateformes de médias sociaux, les sites de partage de vidéos en ligne et les jeux vidéo pour partager des mèmes et des contenus satiriques ou « audacieux » afin de normaliser les messages racistes, sectaires, misogynes et violents. L'anonymat offert par les plateformes en ligne et numériques pose des difficultés à la police pour identifier les individus actifs en ligne qui pourraient se mobiliser en faveur de la violence. La distinction entre la liberté d'expression légale et les activités illégales est un autre défi permanent dans la sphère numérique.

La diffusion et la consommation de propagande extrémiste ne constituent pas un délit; toutefois, les documents qui profèrent des menaces, encouragent délibérément la haine et préconisent la violence sont des exemples d'activités qui pourraient atteindre le seuil criminel. L'équilibre entre la liberté d'expression prévue par la *Charte canadienne des droits et libertés* et la nécessité d'assurer la sécurité publique est une considération importante pour les services de police.

Pleins feux

sur la responsabilisation et la transparence en matière de sécurité nationale

Nous nous efforçons de rendre le programme de la PF de la GRC aussi transparent que possible afin de maintenir la confiance du public et d'établir un climat de confiance avec les Canadiens quant à la façon dont nous nous acquittons de notre mandat.

Les activités de la PF de la GRC sont soumises à l'examen de divers organismes fédéraux, dont la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes relatives à la GRC, le commissaire à la protection de la vie privée, le vérificateur général et la Commission canadienne des droits de la personne, entre autres. En outre, les activités de la GRC en matière de sécurité nationale et de renseignement sont soumises à l'examen de deux organismes d'examen externes indépendants ayant un mandat en matière de sécurité nationale et de renseignement : l'Office de surveillance des activités en matière de sécurité nationale et de renseignement (OSSNR) et le Comité des parlementaires sur la sécurité nationale et le renseignement (CPSNR).

1. L'OSSNR est chargé d'examiner les activités relatives à la sécurité nationale et au renseignement dans l'ensemble du gouvernement du Canada. Il assume également la responsabilité des enquêtes sur les plaintes du public contre la GRC liées à la sécurité nationale, qui relevaient auparavant de la Commission civile d'examen et de traitement des plaintes (CCETP).
2. Le CPSNR est composé de membres des deux chambres du Parlement provenant de tous les grands partis et a un large mandat pour examiner les organisations de sécurité nationale et de renseignement du Canada.

Pour appuyer les examens, la Direction des examens externes et de la conformité en matière de sécurité nationale (EECSN) de la PF fait office de point de

contact central de la GRC pour le CPSNR et l'OSSNR. La Direction des EECSN dirige et coordonne les réponses, au nom de la GRC, à ces organismes d'examen externes, tout en recueillant les leçons apprises et les pratiques exemplaires afin d'éclairer l'élaboration des politiques et d'améliorer les politiques, les pratiques et les procédures opérationnelles réglementaires internes de la GRC. À ce jour, la Direction des EECSN a fourni au CPSNR et à l'OSSNR un accès complet aux renseignements, aux documents, aux dossiers et aux experts en la matière de la GRC.

La Direction des EECSN est également le centre de politique stratégique pour la mise en œuvre et le respect continu du décret intitulé *Instructions visant à éviter la complicité dans les cas de mauvais traitements infligés par des entités étrangères ainsi que la Loi sur la communication d'information ayant trait à la sécurité du Canada* (LCISC). Dans le cadre de ce travail, la Direction des EECSN prépare des rapports annuels sur la conformité de la GRC au décret à l'intention du ministre de la Sécurité publique et de la Protection civile. Ces rapports sont ensuite transmis à l'OSSNR, au CPSNR et à la CCETP. La Direction des EECSN produit également un rapport annuel à l'intention de l'OSSNR sur son utilisation de la LCISC.

En ce qui concerne les plaintes du public, la Direction des EECSN gère toutes les plaintes liées à la sécurité nationale que la GRC reçoit de l'OSSNR, notamment les plaintes relatives au rejet ou à la révocation d'une habilitation de sécurité.

Activités à souligner

En 2021, la GRC a :

- > contribué à 11 examens externes, 2 rapports annuels (10 par l'OSSNR et 3 par le CPSNR).
 - ▶ 3 examens sont terminés et 10 sont en cours.
- > consacré des milliers d'heures à soutenir l'examen externe de la sécurité nationale et du renseignement.
- > répondu à plus de 200 questions détaillées du CPSNR et de l'OSSNR.
- > donné accès à des milliers de documents et de dossiers de la GRC.
- > tenu plus de 20 séances d'information, réunions ou entretiens avec le personnel chargé de l'examen.
- > fourni des bureaux et donné l'accès à l'immeuble à l'OSSNR pour mener des recherches classifiées.

Conformité avec la Loi visant à éviter la complicité dans les cas de mauvais traitements infligés par des entités étrangères (la Loi) en 2021 :

Le rapport public annuel 2021 de la GRC sur la Loi est disponible en ligne et peut être consulté sur le site externe de la GRC : <https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/rapport-public-annuel-grc-linstruction-du-ministre-intitulee-eviter-complicite-cas-mauvais>.

Plaintes du public liées à la sécurité nationale en 2021 :

- > 5 plaintes du public liées à la sécurité nationale reçues contre la GRC en 2021.
- > 0 plainte du public contre la GRC liée à la sécurité nationale a été fermée en 2021.
- > Il y a actuellement 10 plaintes actives relatives à la sécurité nationale, soit 3 de 2019, 5 de 2021 et 2 de 2021 pour lesquelles la GRC aide un autre ministère fédéral.



Les crimes graves et le crime organisé : une menace omniprésente

Description du programme :

- Les crimes graves et le crime organisé au Canada sont des problèmes multidimensionnels qui ne connaissent pas de frontières et qui touchent directement et indirectement les Canadiens. La GRC travaille avec des partenaires locaux et internationaux chargés de l'application de la loi, des organismes gouvernementaux, l'industrie et les collectivités pour empêcher le trafic illicite, le détournement et la prolifération de marchandises et de technologies stratégiques.

À l'échelle nationale, le programme Crimes graves et crime organisé des Opérations criminelles de la PF (CGCO OCPF) est axé sur la coordination nationale, la collecte de renseignements et la perturbation des réseaux criminels mondiaux comme le crime organisé traditionnel, les cartels, les bandes de motards criminalisées et le trafic international

de stupéfiants. Des ressources du Groupe fédéral des crimes graves et du crime organisé (GFCGCO) sont intégrées à chaque division de la GRC afin de conduire des enquêtes et de recueillir des renseignements sur les plus grandes menaces du crime organisé au pays.

Initiatives mises en évidence

— Communications sécurisées renforcées :

Il est essentiel de suivre les avancées technologiques dans le monde du crime organisé si l'on espère appliquer efficacement la loi. Les communications sécurisées renforcées (CSR) utilisent des appareils et des applications cellulaires modifiés qui permettent aux utilisateurs de communiquer en toute confidentialité et dans l'anonymat grâce à un chiffrement de bout en bout. Comme nous l'avons déjà mentionné, les groupes du crime organisé utilisent cette technologie pour contourner la capacité des organismes d'application de la loi à intercepter légalement les communications, et elle s'est avérée être un important facilitateur d'activités criminelles, au Canada et dans le monde entier. Les enquêteurs du programme CGCO ont donc cherché cette année à mieux comprendre ce domaine et à collaborer en la matière. En 2021, la PF a mis en place un groupe de travail et une équipe d'examen des CSR pour développer et promouvoir une approche nationale intégrée des opérations, du partage du renseignement, de l'identification des

cibles et de la sensibilisation. L'équipe a déjà pu formuler des recommandations clés sur la façon dont la GRC et le Canada peuvent devenir des chefs de file et des partenaires solides dans la conduite d'enquêtes sur les entreprises de CSR et leurs utilisateurs finaux. À ce jour, cette approche collaborative a permis d'identifier plusieurs fournisseurs et d'accéder à des quantités importantes de données pour des enquêtes futures.

— Améliorer les relations :

La coopération avec les partenaires d'application de la loi, au niveau national et international, est essentielle à la réussite des opérations. En 2021, la PF a déployé des efforts considérables pour améliorer ses relations avec la Drug Enforcement Administration (DEA) américaine, dont le mandat est à différents égards semblable au nôtre. Des réunions de travail ont été organisées dans la poursuite des objectifs communs afin d'établir des processus clairs de collaboration, de partage de renseignements et de renforcement des capacités. En 2022, la GRC renouvellera son

protocole d'entente avec la DEA et établira un horaire de mise en disponibilité pour s'assurer que l'on puisse en tout temps répondre aux demandes

urgentes de cet organisme. Cela préparera le terrain pour des opérations inter-agences élargies et efficaces avec ce partenaire important.

Réussites :

— Opérations policières conjointes :

La coopération avec les partenaires d'application de la loi peut être un moyen très efficace d'atteindre des objectifs opérationnels communs. En 2021, le projet OPTIMUS met en évidence l'efficacité du modèle multijuridictionnel de l'Équipe intégrée multidisciplinaire (EIM) (auparavant appelée l'Unité mixte d'enquête sur le crime organisé). L'enquête a été lancée par l'EIM de la région du Grand Toronto (RGT), en rapport avec des activités criminelles liées au trafic de stupéfiants et aux armes à feu. Au final, à l'issue de l'enquête, 7 personnes ont été accusées d'un total de 50 infractions, et plus de 40 kilogrammes de cocaïne présumée, 250 grammes de MDMA présumée, 84 000 \$ en espèces, 4 armes à feu illégales et d'autres biens liés aux infractions ont été saisis.

— Traite de personnes :

La traite de personnes est un crime mondial où des hommes, des femmes et des enfants sont recrutés et transportés à des fins d'exploitation sexuelle ou de travail forcé. Les personnes vivant dans la pauvreté y sont particulièrement vulnérables, car les trafiquants ciblent souvent des victimes qui peuvent être trompées ou attirées par l'exploitation de la pauvreté qui sévit dans leur pays ou leurs espoirs d'un avenir meilleur. En 2021, le Détachement régional de Hamilton-Niagara de la GRC et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) ont entrepris une enquête conjointe sur la traite de personnes par un groupe d'individus qui, croyait-on, facilitait l'entrée de ressortissants étrangers du Mexique, en Ontario et au Québec. Les recherches ont révélé

qu'environ 80 ressortissants étrangers vivaient dans des conditions insalubres. Six personnes ont été inculpées en rapport avec ces ressortissants étrangers. Le dénouement favorable de cette enquête montre à quel point la GRC est capable de travailler efficacement avec des organismes partenaires pour assurer la sécurité de toutes les personnes se trouvant au Canada.

Armes à feu illégales :

Les collectivités partout au pays ayant été confrontées à une augmentation constante des crimes liés aux armes à feu au cours des dernières années, le gouvernement du Canada a fait du renforcement des lois canadiennes sur les armes à feu une grande priorité. La nouvelle réglementation vise à donner la priorité à la sécurité publique et au travail efficace de la police, tout en respectant les propriétaires d'armes à feu responsables. Au 1^{er} mai 2020, le gouvernement du Canada a interdit plus de 1 500 modèles d'armes d'assaut, ainsi que certains composants de ces armes à feu nouvellement interdites. L'année dernière, la PF a mené une enquête fructueuse sur l'importation d'un dispositif prohibé pour armes à feu, après qu'un colis contenant un silencieux pour arme à feu ait été intercepté par l'ASFC. Un mandat a alors été obtenu pour fouiller une maison aux abords de Québec, et on y a trouvé des bombes artisanales, ainsi que des substances réactives et plusieurs produits chimiques, dont du nitrate de potassium. Un Québécois a été accusé de possession de dispositifs prohibés sans permis et d'entreposage négligent d'une arme à autorisation restreinte. D'autres accusations pourraient s'ajouter, puisque l'enquête est en cours.

— Trafic international de stupéfiants :

Le crime organisé transnational n'est jamais stagnant; il s'agit d'un secteur en constante évolution qui s'adapte aux tendances du marché et cherche continuellement à créer de nouvelles formes de criminalité lucrative. Le trafic de stupéfiants, avec une valeur annuelle de plusieurs centaines de milliards, reste toutefois la forme d'activité la plus rentable pour les criminels. En 2021, la GRC au Manitoba a mené le projet DRONE, une enquête

sur un important réseau international de trafic de stupéfiants dans cette province et en Ontario. Environ 81 kilogrammes de cocaïne ont été saisis, pour une valeur de revente estimée à 7,6 millions de dollars. Cette saisie pourrait bien être la plus importante de ce type dans l'histoire du Manitoba. La perturbation réussie du groupe est une étape importante vers la priorité ultime de la PF : assurer la sécurité des communautés canadiennes.

Les 5 types de drogues les plus fréquemment saisis :

1

Cannabis

2

Autre/Inconnu

3

Amphétamines

4

Cocaïne

5

Stéroïdes anabolisants



La cybercriminalité : une menace exponentielle

Description du programme

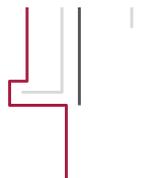
- ▶ La GRC joue un rôle essentiel dans les enquêtes en matière de cybercriminalité et la perturbation de telles activités. En tant que membre de la cybercommunauté du gouvernement, elle travaille en étroite collaboration avec ses partenaires gouvernementaux pour favoriser un cyberenvironnement sûr et sécurisé au Canada. La GRC interprète généralement la cybercriminalité comme étant toute situation dans laquelle le cyberenvironnement – Internet et les technologies de l’information, comme les ordinateurs, les tablettes, les assistants numériques personnels ou les appareils mobiles – joue un rôle important dans la perpétration d’une infraction criminelle. Il peut s’agir d’infractions techniquement avancées qui exploitent les vulnérabilités des technologies numériques ou d’infractions plus traditionnelles qui prennent de nouvelles formes dans le cyberespace.

La cybercriminalité peut être divisée en deux catégories :

1. les infractions où la technologie est la cible : infractions criminelles qui ciblent des ordinateurs ou d’autres technologies de l’information, notamment celles qui concernent l’utilisation non autorisée d’ordinateurs ou les méfaits liés à des données;
2. les infractions où la technologie est l’instrument : infractions criminelles où les technologies de l’information et Internet sont essentiels à la perpétration d’un crime relatif à la fraude, à l’usurpation d’identité, à la violation de la propriété intellectuelle, au blanchiment d’argent, au trafic de stupéfiants, à la traite de personnes, au crime organisé, à l’exploitation sexuelle des enfants ou à la cyberintimidation.

Le mandat d’enquête de la GRC en matière de cybercriminalité est axé sur la « cybercriminalité pure », qui représente les menaces les plus importantes pour l’intégrité politique, économique et sociale du Canada, ainsi que pour sa réputation.

Le mandat de la PF en matière de cybercriminalité est axé sur les activités criminelles qui visent le gouvernement fédéral, cherchent à mettre en péril les infrastructures essentielles du Canada, menacent les biens commerciaux clés ayant un impact économique élevé ou utilisent des systèmes informatiques pour



attaquer ou compromettre des institutions canadiennes – en particulier lorsque ces activités sont le fait de groupes ou d'organisations agissant au nom d'États étrangers. Ce mandat a le plus grand impact lorsque les enquêtes permettent d'identifier et de cibler :

- › la cybercriminalité comme service;
- › les réseaux criminels menant des activités illicites dans le domaine cybernétique;
- › les acteurs étrangers hostiles (étatiques et non étatiques).

Perspective opérationnelle :

► Dans ce contexte, les enquêtes de la PF se concentrent sur les catalyseurs de la cybercriminalité suivants :

- › les développeurs et distributeurs de maliciels;
- › les développeurs et opérateurs d'infrastructures de cybercriminalité qui facilitent la cybercriminalité (p. ex. des réseaux de zombies, des forums et des places de marché);
- › la perturbation des menaces persistantes avancées (MPA);
- › les opérateurs de réseaux financiers qui facilitent le blanchiment et la monétisation des produits de la cybercriminalité.

Réussites :

— Réseaux de zombies :

En 2021, la GRC a participé au projet CIPHER, une opération internationale de lutte contre la cybercriminalité visant à neutraliser le réseau de zombies Emotet, un logiciel malveillant conçu pour exploiter les réseaux informatiques pour de l'argent. Détecté pour la première fois en 2014, Emotet serait le point de départ de quelque 60 % de toutes les cyberattaques, y compris les rançongiciels. Le réseau de zombies Emotet serait l'une des menaces criminelles internationales les plus répandues de la décennie, devenant une porte d'entrée principale pour accéder aux systèmes informatiques à l'échelle mondiale.

Cette opération réussie est le fruit d'une collaboration entre le Canada, les Pays-Bas, l'Allemagne, les États-Unis, le Royaume-Uni, la France, la Lituanie et l'Ukraine, et a été coordonnée par Europol et Eurojust. Grâce à cette opération conjointe, les autorités ont fait équipe pour saisir les systèmes de commandement et de contrôle et déployer un binaire qui a neutralisé les réseaux de zombies,

démantelant ainsi l'infrastructure criminelle et éliminant une menace critique pour la sécurité en ligne des Canadiens et de nos alliés partout dans le monde.

— Perturbation de l'infrastructure cybercriminelle :

L'année dernière, la GRC a également pris part à l'opération PalmBeach, une initiative internationale visant à perturber DoubleVPN, un service de communications chiffrées en ligne spécialement conçu pour les cybercriminels. DoubleVPN a fait l'objet d'une forte publicité sur les forums clandestins de cybercriminalité russes et anglophones comme moyen de dissimuler l'emplacement et l'identité des opérateurs de rançongiciels et des fraudeurs par hameçonnage. Le service a pu offrir un anonymat substantiel aux clients en fournissant plusieurs couches de connexions RPV, et était déployé de façon à compromettre des réseaux dans le monde entier.

Dans le cadre de cet effort coordonné entre le Canada et des partenaires internationaux d'application de la loi, des serveurs utilisés pour héberger DoubleVPN ont été saisis dans divers pays. Lors de la « Journée d'action » de l'opération, les autorités néerlandaises ont secrètement saisi les données de connexion et les adresses IP des individus qui tentaient d'utiliser DoubleVPN. Cette opération a porté un coup aux auteurs d'infractions du monde entier qui cherchent à rester anonymes.

— Rançongiciels :

Avec des coûts annuels estimés à plusieurs dizaines de milliards, les rançongiciels constituent une menace croissante pour les entreprises, petites et grandes, publiques et privées. Dans le cadre d'un autre effort de collaboration internationale, la GRC a pris part au projet OLUNAR, une opération internationale visant à démanteler un rançongiciel affilié à Netwalker opérant au Canada. Netwalker est un rançongiciel comme service spécifique à Windows

qui chiffre et vole toutes les données des systèmes qu'il pénètre. Après une attaque réussie, les victimes reçoivent une note de rançon exigeant un paiement en bitcoins en échange d'un déchiffrement complet des données compromises. Il arrive que des échantillons des données volées soient divulgués en ligne, accompagnés de menaces de diffusion des données restantes sur le Web invisible.

Le FBI et la GRC ont mené des enquêtes parallèles qui ont conduit à l'exécution de mandats de perquisition au Canada et à la saisie de 719 bitcoins d'une valeur estimée à 34 millions de dollars au moment de la saisie, et de près de 700 000 dollars en espèces. Un individu a plaidé coupable aux accusations portées au Canada et a été condamné à sept ans de prison. Il sera ensuite extradé pour faire face aux autorités américaines. Il a accepté de renoncer aux biens saisis, et 2,8 millions de dollars ont été restitués aux victimes canadiennes par le biais d'une ordonnance de restitution.

Défis :

- ▶ Le programme de lutte contre la cybercriminalité de la PF se heurte à d'importants défis dans le cadre de ses opérations. Le premier, dans le domaine de la cybercriminalité en tant que service, est la disponibilité de logiciels sophistiqués et conviviaux. Il s'agit de réseaux de zombies, d'attaques par déni de service distribué, de fraudes à la carte de crédit, de logiciels malveillants, de pourriels et d'attaques par hameçonnage, qui sont tous vendus directement sur le Web et sur le Web invisible à l'aide de cryptomonnaies.

Un autre défi est la réaction des victimes, qu'il s'agisse d'un individu ou d'une organisation ou institution. Les inquiétudes quant à l'atteinte à la réputation et la forte volonté de l'entreprise de payer une rançon afin de « se remettre en ligne » peuvent conduire à une réticence à signaler l'incident aux organismes d'application de la loi. En l'absence de rapports complets, précis et opportuns, il est très difficile de mettre en place une intervention efficace face à une cyberattaque de quelque nature que ce soit.

En outre, le traitement des cyberattaques par des cyberassureurs, le recours fréquent à des accords de non-divulgaration, l'appel à des cabinets d'avocats et à des sociétés privées de cybersécurité ne sont pas propices à des cyberenquêtes approfondies. Collectivement, ces défis peuvent ralentir les enquêtes et compromettre l'efficacité des mesures d'application de la loi dans le domaine cybernétique. La PF travaille d'arrache-pied en collaboration avec des partenaires nationaux et internationaux afin d'améliorer sa compréhension de ces menaces et d'agir ensemble pour les contrer.



Protéger

les frontières canadiennes

Description du programme

- La GRC joue un rôle essentiel dans le maintien de la sécurité du Canada en voyant à la sécurité frontalière et à l'application de la loi le long de la frontière canadienne dans toutes ses modalités : terrestre, maritime et aérienne. La GRC et l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) partagent la responsabilité première de sécuriser la frontière du Canada, aux points d'entrée et entre ceux-ci, contre les menaces criminelles entrantes et sortantes. En tant que force de police nationale, la GRC est particulièrement bien placée pour non seulement assurer l'intégrité de la frontière entre les points d'entrée, mais aussi pour mener des enquêtes et affecter des ressources en cas d'incidents frontaliers importants. Le domaine frontalier canadien présente de multiples facettes et est ciblé par des groupes criminels organisés de plus en plus sophistiqués, en plus de faire l'objet de défis environnementaux et géographiques.

Le Programme de l'intégrité des frontières de la PF collabore avec des partenaires et des organismes d'application de la loi canadiens, américains et étrangers sur tous les aspects des opérations liées à la sécurité des frontières canadiennes.

L'objectif premier est de prévenir, de dissuader et de détecter les activités illégales qui peuvent constituer une menace pour la sécurité du Canada et des Canadiens, des États-Unis et de la communauté internationale.

Initiatives mises en évidence

— Le Nord

La frontière nord est une zone d'intérêt croissant pour la PF. L'Arctique pose une série de défis significatifs en matière d'opérations et de renseignements, d'où l'importance d'une coopération étroite avec les partenaires nationaux, y compris les Forces armées canadiennes, et avec les intervenants internationaux

des États arctiques. En décembre 2021, la PF a créé le Groupe de travail national sur l'Arctique (GTNA) afin d'améliorer la collaboration et de définir la position de la GRC dans l'Arctique. Il a alors tenu sa première réunion avec des représentants des partenaires internes, d'autres ministères et de groupes autochtones, ainsi qu'avec des dirigeants autochtones.

— Le Sud

La frontière méridionale du Canada, où la GRC mène également des activités clés depuis de nombreuses années, requiert un niveau élevé de collaboration et de communication ouverte avec ses partenaires américains. Pour renforcer ces relations, le Groupe de liaison en matière d'application transfrontalière de la loi (GLATL) a été rétabli en 2021. Ce groupe offre aux principaux organismes des conseils de gestion supérieure sur les initiatives en matière d'application transfrontalière de la loi. Les cinq principaux partenaires sont l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), la GRC, la United States Border Patrol (USBP), la United States Coast Guard (USCG) et la United States Homeland Security Investigations (HSI). Le GLATL fera avancer plusieurs initiatives qui amélioreront le partage d'information entre organismes, la détermination des tendances émergentes en matière de migration irrégulière et l'harmonisation des enquêtes sur le passage de clandestins. La GRC assume la présidence du groupe pour les deux ou trois prochaines années.

— Surveillance frontalière

Sur le plan technologique, le projet Asylum consiste à installer des caméras et des capteurs entre les points d'entrée réguliers afin de surveiller la migration irrégulière dans les zones frontalières terrestres de la Colombie-Britannique, du Québec et du Manitoba. Ce projet progresse bien dans ces régions et devrait améliorer considérablement la position de la GRC à la frontière entre les points d'entrée réguliers. En juin 2021, le Programme de l'intégrité des frontières de la PF a lancé la campagne Soyez nos yeux et nos oreilles afin de sensibiliser les résidents, les plaisanciers, les usagers et les employés des ports, des marinas et des aéroports du Québec à être à l'affût d'indicateurs d'activités suspectes.

Le saviez-vous?

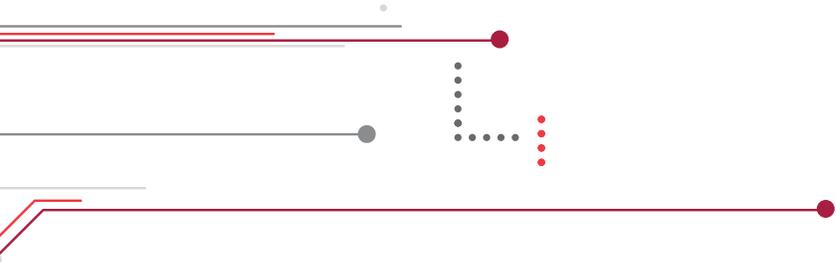
Le Canada partage avec les États-Unis la plus longue frontière non défendue du monde, qui s'étend sur près de **9 000** kilomètres de terre et d'eau. La capacité de la GRC à surveiller le trafic entre les points d'entrée a toujours été un défi en raison de la météo, du terrain et de la taille du territoire.

Réussites :

— Armes à feu illégales :

En 2021, le Programme de l'intégrité des frontières de la PF a été responsable de deux réussites opérationnelles clés dans le domaine des armes à feu illégales, qui sont actuellement une grande priorité pour les organismes d'application de la loi et le gouvernement du Canada. En mars 2021, des agents de la GRC ont arrêté un homme de 24 ans et saisi une cache de 249 armes de poing prohibées à Sherbrooke, une ville du Québec située près de la frontière américaine. L'arrestation a été effectuée à la suite d'une opération de surveillance frontalière d'un véhicule se dirigeant vers une route rurale qui mène aux États-Unis.

En novembre 2021, des membres de l'Équipe intégrée de la police des frontières (EIPF) de Cornwall ont lancé une enquête sur la contrebande d'armes à feu après qu'un bateau eut traversé le Saint-Laurent et touché terre près de Cornwall, en Ontario. Trois grands sacs ont été déchargés du bateau dans un véhicule qui a ensuite quitté le secteur. Procédant à un contrôle routier du véhicule, la GRC a trouvé 53 pistolets à usage restreint et prohibé, 6 fusils prohibés et 110 chargeurs à grande capacité. Cette saisie témoigne d'un partenariat efficace entre divers organismes nationaux comme la Police provinciale de l'Ontario (OPP), le Service de police du territoire mohawk d'Akwesasne (AMPS), la Police de Montréal, la Sûreté du Québec, le Détachement de Valleyfield de la GRC et l'Équipe nationale de



soutien à l'application de la Loi sur les armes à feu (ENSALA). Comme dans tous les autres domaines des opérations de la PF, la collaboration avec les partenaires internes et externes est essentielle à l'efficacité des enquêtes frontalières et à l'atteinte de notre objectif, qui est d'assurer la sécurité des Canadiens en détournant les armes à feu illégales.

— Drogues illégales et argent liquide :

En juin 2021, une équipe intégrée de la police des frontières (EIPF) de la GRC au Québec a arrêté deux individus à Mansonville, au Québec, et saisi 351 livres de cannabis et 91 020 \$ en espèces.

Les deux individus avaient été vus en train de franchir illégalement la frontière, et les agents avaient repéré un véhicule contenant le cannabis illicite et de l'argent liquide. Un sujet a plaidé coupable en mai 2022 et attend sa sentence à l'automne prochain. Bien qu'il y ait souvent des chevauchements entre le Programme de l'intégrité des frontières et celui du programme Crimes graves et crime organisé des Opérations criminelles de la PF, les efforts d'application de la loi axés sur les frontières canadiennes visent à s'assurer que cette contrebande soit arrêtée avant qu'elle ne menace la sécurité des Canadiens.

Défis :

- ▶ La pandémie de COVID-19 et les restrictions et fermetures de frontières qui en ont découlé ont exercé une pression importante sur les ressources de la GRC en matière d'intégrité des frontières dans tout le pays. Au début de la pandémie, la zone située entre les points d'entrée à la frontière canado-américaine était à haut risque, parce que plus susceptible d'être exploitée par des criminels comme suite des restrictions imposées aux personnes entrant et sortant du Canada par les points d'entrée. Cette période de menace accrue a entraîné un changement de position et une réaffectation des ressources de la GRC à la frontière canado-américaine.

En outre, alors que les taux de migration irrégulière sont restés assez bas de mars 2020 à octobre 2021 en raison de la fermeture des frontières, la levée des restrictions frontalières et de la *Loi sur la mise en quarantaine* en novembre 2021 ainsi que d'autres facteurs géopolitiques ont provoqué une augmentation significative des passages de migrants irréguliers entre les points d'entrée désignés. De novembre 2021 à décembre 2021, 3 656 migrants ont été interceptés

à l'échelle du Canada, comparativement à 590 entre janvier et octobre 2021. Le Programme de l'intégrité des frontières, qui relève des Opérations criminelles de la PF, continue de travailler avec ses partenaires du gouvernement du Canada et du gouvernement des États-Unis afin de trouver des modalités et des solutions mutuellement acceptables pour gérer le flux de migration irrégulière à travers la frontière méridionale, entre les points d'entrée désignés.



Lutter contre

la criminalité économique et financière

Description du programme

- ▶ Les crimes économiques et financiers menacent la sécurité des Canadiens et l'économie du pays. Ces crimes se déclinent en de nombreuses variantes et sont généralement commis par des groupes criminels organisés et des acteurs indépendants. Le Programme de criminalité financière des Opérations criminelles de la PF (OCPF) est chargé de superviser la réponse opérationnelle au large éventail de crimes qui menacent la sécurité économique et l'intégrité financière du pays. Au nombre de ces crimes, citons le blanchiment d'argent, la possession de produits du crime, la corruption, la fraude et la manipulation des marchés.

Le Programme de criminalité financière développe et coordonne des programmes de formation sur la criminalité financière. Il dirige des groupes de travail du Programme de lutte contre le blanchiment d'argent et de l'Équipe intégrée de la police des marchés financiers et représente la GRC au sein du Groupe des cinq et de ses sous-groupes en ce qui concerne le blanchiment d'argent. Il travaille également en étroite collaboration avec d'autres

partenaires gouvernementaux, divers intervenants et des organismes d'application de la loi à l'échelle nationale et internationale. Pour lutter contre la criminalité financière, la GRC enquête sur les signalements d'argent blanchi, cherche à repérer et à saisir les profits et les biens acquis dans le cadre d'activités illégales, consigne les données financières sur les groupes du crime organisé et enquête sur les signalements de fraude et de corruption graves.

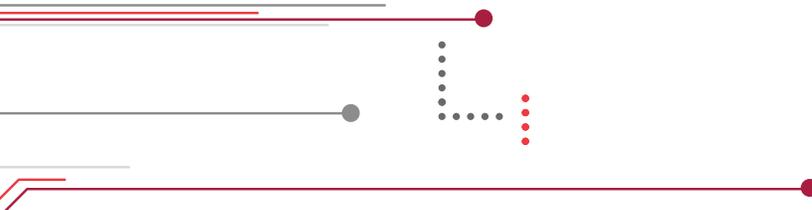
Initiatives mises en évidence :

- ▶ La PF a pris un certain nombre de moyens pour atténuer les atteintes à l'intégrité financière du Canada en 2021, notamment l'application de lois connexes, de mesures réglementaires et de la réforme législative. Elle a également continué de développer, avec les principaux intervenants, de nouvelles initiatives visant à renforcer les efforts de communication légale d'information, et a entrepris des opérations conjointes permettant de faire face aux tendances en matière de blanchiment d'argent de produits de la criminalité.

— Collaboration avec divers intervenants :

La GRC collabore étroitement et de manière proactive avec de nombreux partenaires nationaux et internationaux dans le cadre d'initiatives opérationnelles et stratégiques visant à lutter contre la criminalité financière sous ses multiples formes.

Sur le plan opérationnel, la PF a continué de lutter contre l'inconduite criminelle sur les marchés financiers canadiens en renforçant ses partenariats avec les commissions canadiennes des valeurs mobilières afin de collaborer et d'élaborer des stratégies visant à protéger les investisseurs contre les pratiques frauduleuses.



De plus, les équipes intégrées d'enquête sur le blanchiment d'argent (EIEBA) ont été entièrement dotées en personnel, au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique. Ces équipes s'efforcent de développer des partenariats avec les principaux partenaires du régime de lutte contre le blanchiment d'argent, notamment l'Agence du revenu du Canada (ARC), le Service des poursuites pénales du Canada (SPPC), l'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC), le Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) et le Groupe de gestion juricomptable (GGJ). Ensemble, ces équipes et ces partenaires mèneront des réponses opérationnelles efficaces aux menaces de blanchiment d'argent les plus graves au Canada.

Au niveau stratégique, en juillet 2021, les membres du comité de la Réponse intégrée canadienne au crime organisé (RICCO) ont approuvé la Stratégie de lutte contre le blanchiment d'argent de la RICCO. Dirigée par la GRC, cette stratégie fournira un mécanisme pancanadien de coordination centrale opérationnelle pour s'attaquer collectivement aux plus grandes menaces de blanchiment d'argent en établissant et en maintenant une solide collaboration entre les partenaires du régime de lutte contre le blanchiment d'argent autour de trois piliers : le renseignement, les enquêtes et l'engagement (y compris la sensibilisation aux risques et la réduction de ceux-ci).

En 2019, après le lancement réussi du partenariat public-privé de partage du renseignement financier de la Colombie-Britannique, nommé l'Alliance contre les activités illégales en Colombie-Britannique (CIFA-BC), le Programme de criminalité financière des OCPF a commencé à établir, à la Direction générale, une fonction de coordination intégrative, complète et réactive. Cette fonction vise à faciliter l'échange d'information avec les provinces et les ministères fédéraux, à exercer une gestion de haut niveau des questions nationales relatives aux partenariats public-privé, à assurer une surveillance et une gouvernance efficaces, et à effectuer des analyses sur les questions interjuridictionnelles, ainsi qu'à relier les problèmes régionaux publics-privés

au régime fédéral de lutte contre le blanchiment d'argent afin de mettre en place des réponses opérationnelles. La CIFA National a participé au Comité directeur collaboratif public privé (CDCPP) et a été membre d'un projet sur les passeurs d'argent mettant en jeu de grandes institutions financières. Le projet a soutenu une campagne de sensibilisation publique sur les passeurs d'argent qui visait à lutter contre les activités de blanchiment d'argent et la victimisation.

— Fournir expertise et soutien :

La PF continue également de fournir une expertise et un soutien dans des domaines clés de la criminalité financière. Cela comprend le monde complexe des cryptomonnaies et des fraudes connexes, une préoccupation croissante pour les organismes d'application de la loi du monde entier, car les pertes pour les victimes d'escroqueries impliquant des cryptomonnaies continuent d'augmenter à l'échelle mondiale. La tendance apparente à escroquer les utilisateurs de cryptomonnaies suggère que ce domaine offre un potentiel important d'occasions criminelles. La PF développe actuellement des capacités nationales au moyen d'une formation théorique et pratique, tout en évaluant la possibilité de mettre en place un centre d'expertise pour soutenir les opérations nationales.

En 2021, la GRC a également soutenu la Commission Cullen sur le blanchiment d'argent en Colombie-Britannique en fournissant des témoignages d'experts, en dégageant les nouvelles tendances et en sensibilisant les gens à l'exploitation des actifs virtuels. Le rapport final de la Commission Cullen publié en juin 2022 contient une vaste gamme de sujets et de recommandations liés au blanchiment d'argent et au régime de réglementation et d'application de la loi au Canada.

Enfin, sous la coordination de la PF, le programme du Réseau interinstitutions pour le recouvrement des avoirs (ARIN) de la GRC a accru la sensibilisation au recouvrement international des avoirs en 2021. Il a donné plusieurs présentations au niveau national et renforcé sa relation avec le Service d'entraide internationale du ministère de la Justice.

Réussites :

— Fraude en matière d'investissement immobilier

Les arnaqueurs à l'investissement immobilier attirent leurs victimes en leur promettant qu'elles gagneront beaucoup d'argent, rapidement et facilement. En 2021, la PF a mené le projet ALCAZAR, une enquête sur la criminalité financière portant sur la fraude aux investissements immobiliers étrangers. L'un des deux hommes accusés dans cette affaire était un ancien membre du Parlement. Les deux hommes avaient emprunté frauduleusement plus de 1,1 million de dollars à des personnes qu'ils connaissaient, sous prétexte d'investir dans des biens immobiliers au Pakistan. Deux procès distincts ont eu lieu. L'un des individus inculpés a finalement été reconnu coupable de trois chefs d'accusation de fraude de plus de 5 000 \$ et d'un chef d'accusation d'utilisation en connaissance de cause d'un document falsifié, et a été condamné en octobre 2021 à 30 mois de prison.

Toujours en 2021, le projet KF-CLOSE a donné lieu à des inculpations à la suite d'une enquête pour vol et fraude contre une société d'investissement immobilier. Dans cette affaire, un individu a plaidé coupable à une accusation de vol de plus de 5 000 \$ et a été condamné à une peine d'emprisonnement de 2,5 ans dans un établissement fédéral.

— Fraude en matière d'investissement et combines à la Ponzi

La fraude en matière d'investissement peut également prendre d'autres formes, mais elle consiste toujours à persuader les victimes de prendre des décisions d'investissement sur la base de renseignements frauduleux. Un escroc peut essayer de vendre à ses victimes des actions ou des obligations ou de les convaincre d'investir directement dans une entreprise. Dans le cadre du projet KF INSIDIOUS, la PF a mené une enquête complexe et a obtenu des mandats pancanadiens pour un couple soupçonné d'avoir exploité une société d'investissement frauduleuse, la Family First Dynasty Inc., à Millarville, en Alberta. L'enquête a mis au jour une combine qui aurait permis de voler plus d'un million de dollars. Les sujets de l'enquête ont finalement été accusés de vol de plus de 5 000 \$, de fraude de plus de 5 000 \$ et de recyclage de produits de la criminalité.

Les fraudeurs peuvent également utiliser des combines classiques de pyramide ou à la Ponzi pour convaincre les victimes de leur donner des fonds. Une combine à la Ponzi est un mécanisme d'investissement frauduleux qui consiste à verser des bénéfices aux investisseurs en utilisant le capital extrait des nouveaux investisseurs, au lieu des bénéfices d'investissement légitimes. Les opérateurs de combines à la Ponzi attirent les nouveaux investisseurs en leur proposant des taux de rendement inhabituellement élevés à court terme. Les fraudeurs réalisent des profits grâce aux commissions sur les « investissements » ou en volant les fonds des investisseurs. Le projet KF CALL est une enquête qui a été menée en 2021 sur une combine à la Ponzi. Suite à un renvoi de la Commission des valeurs mobilières de l'Alberta, la PF a enquêté sur des allégations de fraude qui ont entraîné la perte de millions de dollars pour divers investisseurs entre 2014 et 2016. Deux personnes ont été accusées de fraude de plus de 5 000 \$, de vol de plus de 5 000 \$ et de blanchiment de produits de la criminalité.

— Blanchiment d'argent

Le blanchiment d'argent est un processus par lequel les origines de l'argent obtenu illégalement, c'est-à-dire au moyen d'activités criminelles, sont dissimulées. En général, ce processus consiste à transférer l'argent par l'intermédiaire d'entreprises légitimes ou de banques étrangères. En 2021, l'Équipe intégrée d'enquête sur le blanchiment d'argent (EIEBA) de la région du Grand Toronto a accusé un sujet de Markham, en Ontario, de quatre chefs d'accusation pour avoir sciemment fourni des renseignements faux ou trompeurs, en violation de la *Loi sur le recyclage des produits de la criminalité et le financement des activités terroristes* (LRPCFAT). Dans le cadre d'une enquête, la GRC a reçu une communication du Centre d'analyse des opérations et déclarations financières du Canada (CANAFE) faisant état de la non-conformité d'une entreprise. Cette société enregistrée auprès du CANAFE en tant qu'entreprise de services monétaires est accusée d'avoir sciemment fourni des renseignements faux ou trompeurs au CANAFE, en violation de la LRPCFAT.

Pleins feux sur les Services de police spécialisés de la Police fédérale

— Opérations secrètes

Les programmes d'infiltration et de sources humaines de la GRC sont gérés par les Opérations secrètes à la Direction générale, en collaboration avec leurs homologues divisionnaires. Ces programmes sont considérés comme faisant partie des secteurs à plus haut risque pour la GRC. Le Programme d'infiltration s'est forgé une réputation internationale comme étant l'un des meilleurs en son genre, et il a été reconnu au niveau international pour son leadership en matière de normes de sécurité. De son côté, le Programme de sources humaines offre un soutien dans la gestion et le traitement des informateurs de police, une activité essentielle à notre capacité de recueillir de l'information sur les organisations criminelles et de surveiller celles-ci. Les informateurs et les policiers sont essentiels à la capacité de la GRC de mener à bien ses enquêtes en matière de crime organisé et de sécurité nationale.

En 2021, ces équipes ont rempli 132 demandes d'approbation et de prolongation relatives à des opérations d'infiltration majeures, soit près du double de l'année précédente. Elles doivent également dispenser de la formation à l'appui des opérations, notamment :

- > un cours national sur les enquêtes spécialisées, une formation avancée sur les sources humaines;
- > un cours en ligne sur l'infiltration pour les agents d'infiltration et les agents secrets;
- > un cours en ligne pour les employés clandestins, une formation spécifique relative au travail d'infiltration en ligne.

Au cours de la dernière année, les Opérations secrètes à la Direction générale ont mis davantage l'accent sur le bien-être des employés en consacrant des ressources à la mise en œuvre d'une stratégie de bien-être et en créant le tout premier Comité consultatif des opérations secrètes sur l'équité, la diversité et l'inclusion.

— Sciences tactiques de l'exploitation des données

Avec l'introduction des appareils cellulaires et des communications chiffrées dans les activités criminelles au cours de la dernière décennie, les enquêtes criminelles génèrent désormais presque systématiquement de grandes quantités de données qui doivent être examinées et analysées. Des images, des enregistrements, des feuilles de calcul, des documents, des fichiers PDF et bien d'autres éléments d'information encore sont téléchargés en quantités énormes à partir des appareils saisis, et le volume de données dont disposent désormais les organismes d'application de la loi dépasse de loin notre capacité à les gérer manuellement. Le groupe Sciences tactiques de l'exploitation des données (STED) a pour mandat de fournir des solutions d'analyse et de science des données sur mesure qui aideront les analystes et les enquêteurs à examiner, analyser, interpréter et visualiser les données d'enquête hautement prioritaires recueillies dans le cadre d'un mandat et d'une autorisation judiciaire.

Les activités de STED sont réparties en trois catégories :

- > un soutien opérationnel tactique direct;
- > le développement du savoir-faire;
- > la recherche et le développement.

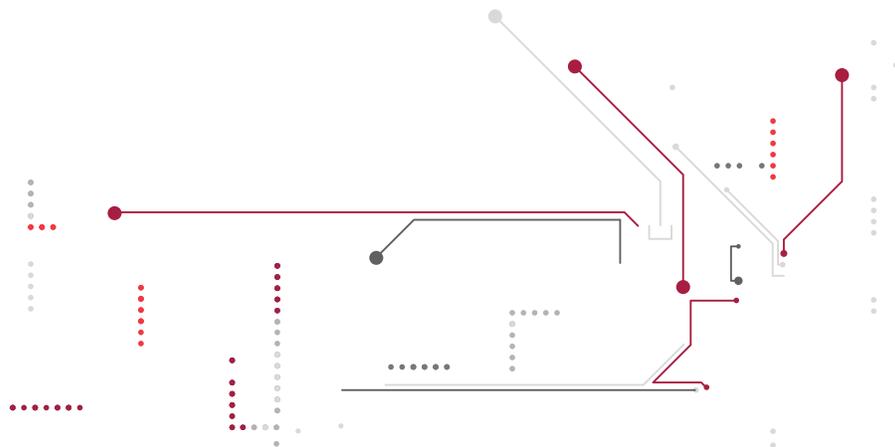
Voici quelques exemples des services offerts :

- > développement d'algorithmes et automatisation des processus;
- > analyse des médias sociaux et des communications;
- > analyse financière;
- > analyse de géodonnées;
- > traduction automatique.

En 2021, le groupe STED a contribué avec succès à un certain nombre de dossiers d'enquête hautement prioritaires dans les domaines de la criminalité financière, la cybercriminalité, les crimes graves et le crime organisé et la sécurité nationale, et ce, dans plusieurs divisions. Grâce à des services et à des solutions de données sur mesure, le groupe STED a pu fournir aux enquêteurs des documents d'enquête en quelques semaines, au lieu de mois ou d'années, ce qui a permis d'économiser des centaines, voire des milliers de dollars et d'heures de travail. Il a également permis aux équipes d'enquêteurs de découvrir de nouvelles pistes eu égard à la collecte et à la présentation d'éléments de preuve. Une capacité de visualisation de données d'enquête sur mesure est maintenant utilisée pour aider à mener à bien de nombreuses enquêtes liées à une myriade de crimes.

Parmi les faits saillants de la dernière année, notons :

- > Le traitement et la traduction, en 19 heures environ, de plus de 100 000 documents en plusieurs langues à l'aide de la plateforme ST-ROCH. Il aurait fallu des mois d'efforts pour y arriver avec des services de traduction humaine ou des ressources au sein de l'organisation.
- > Avec la plateforme ST-ROCH, le traitement des données saisies en lien avec un dossier d'enquête a été effectué en 100 minutes environ. Sans cette plateforme, il aurait fallu jusqu'à 30 employés et 8 semaines de travail.





Contribuer à la paix, à la sécurité et à la stabilité mondiales

Description du programme :

- Bien que la source des menaces criminelles mondiales puisse se trouver loin des côtes canadiennes, leurs effets sont souvent ressentis au niveau local. Grâce à son programme Opérations internationales, la PF déploie des ressources policières dans des endroits stratégiques partout dans le monde afin de mener des missions de paix et de perturber la criminalité transnationale à sa source, avant qu'elle n'atteigne le Canada ou n'ait une incidence sur les intérêts canadiens. Cela étend la portée de l'application de la loi canadienne à l'échelle internationale et fait partie intégrante de l'avancement des priorités de la PF à l'étranger.

Dans l'espace international, la PF est composée de quatre éléments distincts : la plateforme internationale des postes de liaison à l'étranger; les bureaux canadiens d'Interpol et d'Europol; le renforcement des capacités et la formation; les missions de paix. Faisant fond sur ces éléments, la PF détecte, prévient, perturbe et écarte les menaces à la sécurité des

Canadiens et aux intérêts canadiens ou y répond, tout en soutenant la sécurité mondiale et l'ordre international fondé sur des règles. Travaillant horizontalement avec un large éventail de partenaires nationaux et internationaux, la PF représente un ensemble unique de capacités qui permet de cibler et de traiter les affaires criminelles liées au Canada.

Initiatives mises en évidence :

— Harmonisation de l’empreinte internationale de la GRC au contexte de menace

Compte tenu des menaces persistantes et croissantes que représentent la criminalité transnationale organisée et les préjudices en ligne tels que la cybercriminalité et l’exploitation sexuelle des enfants, la PF a établi cette année de nouveaux postes à Lagos, au Nigeria, et à Tokyo, au Japon. En 2021, un financement a été obtenu afin d’ouvrir, l’an prochain, deux nouveaux postes supplémentaires : le premier à Manille, aux Philippines, et le deuxième à San Francisco, aux États-Unis. Ces postes supplémentaires permettront d’accroître la portée, la visibilité et l’influence de l’organisation à l’étranger.

— Renforcement des capacités

En partenariat avec l’Association internationale des chefs de police, la PF a renforcé les capacités des partenaires d’application de la loi en République dominicaine à lutter contre la traite de personnes et le passage de clandestins et leur a fourni de l’équipement pour ce faire.

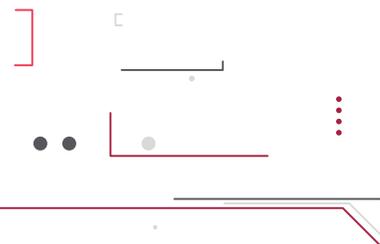
En partenariat avec Affaires mondiales Canada et le Jakarta Centre for Law Enforcement Cooperation (JCLEC) situé à Semarang, en Indonésie, la PF a déployé, en août 2021, un membre régulier au JCLEC. Celui-ci devait coordonner la prestation de cours de renforcement des capacités s’inscrivant dans le cadre du financement de lutte contre le passage de clandestins, une initiative menée en partenariat avec les autorités du Royaume-Uni, de la Nouvelle-Zélande, de l’Australie et de l’Indonésie. Les participants au cours représentaient divers services de police de la région de l’Asie du Sud-Est.

— Plan national du Canada consacré aux femmes, à la paix et à la sécurité

La PF a continué de soutenir le programme pour les femmes, la paix et la sécurité et a déployé avec succès un nombre accru de femmes dans les missions de maintien de la paix, à des niveaux qui dépassent de loin les objectifs de l’ONU, assurant ainsi que le Canada reste un chef de file mondial à cet égard. La PF a également soutenu l’élaboration du troisième plan d’action national du Canada qui a été annoncé en juin 2021, et elle reste déterminée à faire avancer le programme pour les femmes, la paix et la sécurité.

— Soutien à la réforme du processus du Comité consultatif sur les risques – Information de l’étranger

La PF s’emploie à soutenir la mise en œuvre par la GRC de la *Loi visant à éviter la complicité dans les cas de mauvais traitements infligés par des entités étrangères* et de la directive ministérielle y afférent. En 2021, elle a travaillé avec d’autres groupes pour réformer le processus du Comité consultatif sur les risques – Information de l’étranger (CCRIE) de la GRC, en vue de moderniser son approche du profilage des entités étrangères d’application de la loi avec lesquelles il y a déjà échange d’information. Ce travail se poursuivra en 2022-2023.



Réussites :

— Réunis pour Noël

Une enfant de huit ans a été enlevée en juillet par ses grands-parents qui l'ont emmenée en Turquie. Après des efforts coordonnés entre le Service de police de Calgary, INTERPOL, le Centre national pour les personnes disparues et restes non identifiés (CNPDRN), les autorités turques et le bureau de liaison de la GRC à Ankara, l'enfant a été retrouvée et rendue à son père juste avant Noël, en décembre 2021.

— Prises d'otages en Haïti

En 2021-2022, la PF a soutenu la réponse des organismes canadiens d'application de la loi face à une recrudescence des prises d'otages canadiens en Haïti, qui ont atteint une moyenne d'environ une toutes les six semaines, parfois plusieurs à la fois. Travaillant en étroite collaboration avec la Police nationale d'Haïti (PNH), des organismes nationaux et étrangers d'application de la loi et d'autres ministères, la PF a contribué à assurer la libération sûre et rapide des victimes. Elle travaille désormais de manière proactive avec la PNH pour faire face à cette menace.

— Des fugitifs impliqués dans un meurtre organisé sont arrêtés en Europe

Deux suspects dans le meurtre d'un homme lié au crime organisé à Hamilton, en Ontario, ont été arrêtés en juin 2021 après avoir fui à Budapest, en Hongrie. Ils ont été localisés et arrêtés grâce à la coopération entre le Service de police de Hamilton et les bureaux d'INTERPOL à Ottawa, Budapest et Bratislava. L'un des suspects a été renvoyé au Canada pour y être jugé, et le retour de l'autre est en cours.

— Filles secourues en République démocratique du Congo

Des policiers canadiens déployés dans le cadre de la Mission de l'Organisation des Nations Unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo (MONUSCO) ont participé à une opération menée par la Police nationale congolaise pour sauver 53 jeunes filles qui vivaient dans de terribles conditions sous la garde d'une fondation locale. Les policiers canadiens ont mobilisé les partenaires concernés pour fournir des soins médicaux et assurer la sécurité des jeunes filles. Un suspect, jugé responsable de leurs mauvais traitements, a été arrêté et subit actuellement un procès.

Le saviez-vous?

En **2021**, des membres de la GRC ont été déployés dans **35** pays du monde.

En tout, **33** agents de la GRC et **36** policiers provenant d'autres services de police canadiens ont participé à des missions de maintien de la paix à l'étranger pour aider à reconstruire ou à renforcer les services de police dans des pays en proie à des conflits ou à des bouleversements.

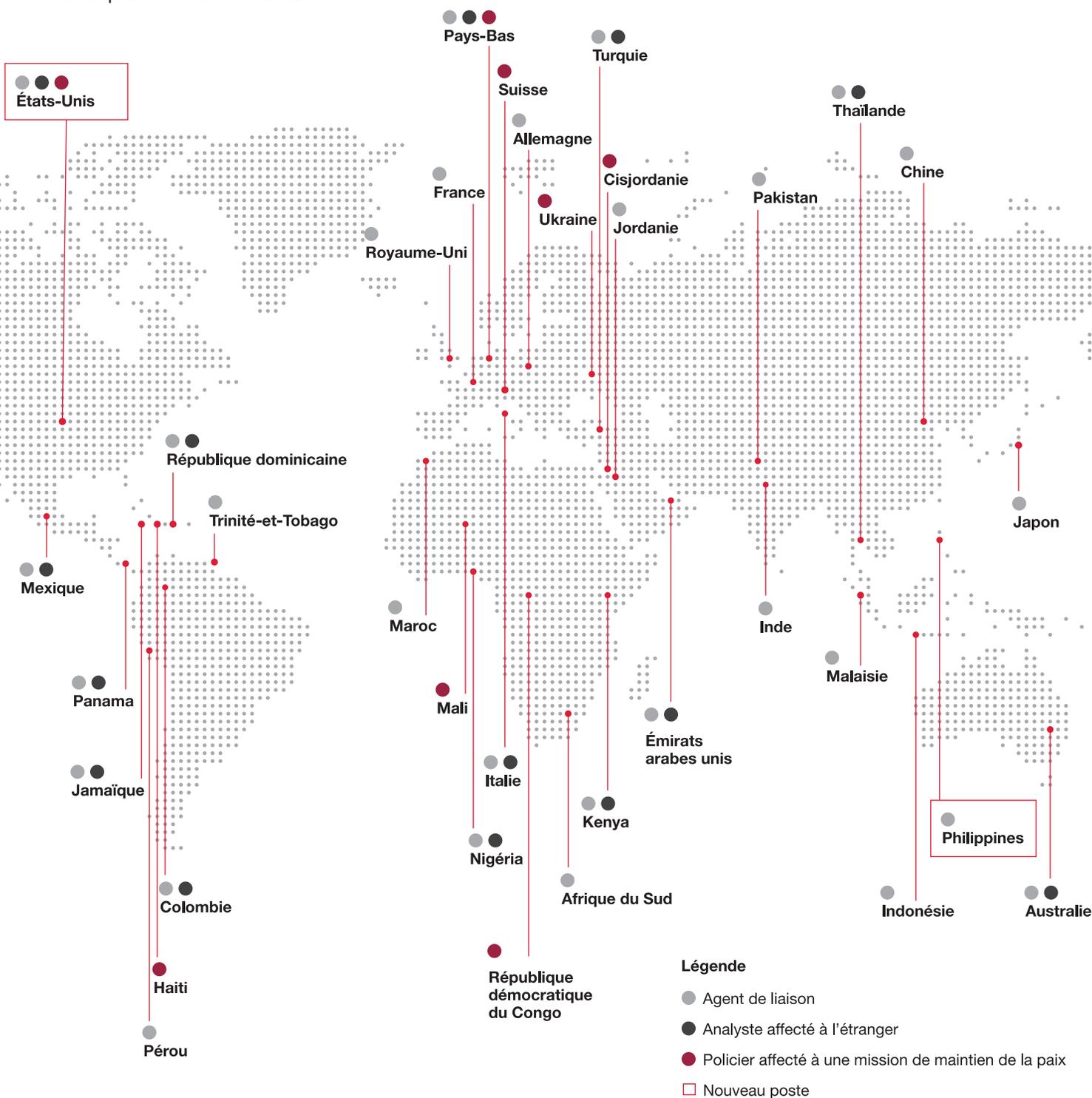
De ce nombre, **35 %** étaient des agentes de la GRC.

Au total, **49** agents de liaison et **14** analystes des renseignements criminels ont été déployés dans des endroits stratégiques partout dans le monde pour appuyer les enquêtes dans les pays hôtes qui ont un lien positif avec le Canada.

5 enquêteurs en cybercriminalité ont été déployés à l'étranger afin de travailler avec des partenaires internationaux pour enquêter sur la cybercriminalité ayant un lien avec le Canada.

PRÉSENCE MONDIALE DE LA GRC

La présence mondiale de la GRC inclut les agents de liaison, les analystes de renseignements criminels et les policiers affectés à une mission de maintien de la paix. Certains endroits peuvent avoir une combinaison d'agents de liaisons, d'analystes et/ou de policiers affectés à une mission de maintien de la paix au même endroit.





Protéger les institutions démocratiques les plus fondamentales du Canada

Description du programme

► Les Opérations de protection se composent de deux programmes : les Services de protection et le Programme de protection des transporteurs aériens canadiens.

— Services de protection

Les Services de protection de la PF assurent la sécurité et la protection des personnes, des sites ou des événements désignés par la loi pour recevoir une telle protection. Le mandat découle de *la Loi sur la GRC*, du *Règlement de la GRC* et du *Code criminel*, ainsi que d'autres lois et conventions internationales, notamment la *Loi sur les missions étrangères et les organisations internationales* et la *Convention de Vienne sur les relations diplomatiques*. À ce titre, il incombe à la GRC de protéger, au Canada et à l'étranger, qu'il y ait ou non une menace imminente à leur sécurité :

- > le gouverneur général;
- > le premier ministre du Canada;
- > les juges de la Cour suprême du Canada;
- > les ministres fédéraux;

- > tout autre citoyen canadien ou résident permanent qui est désigné par le ministre de la Sécurité publique pendant la période de temps fixée par celui-ci;
- > toute personne visée à la définition de personne jouissant d'une protection internationale à l'article 2 du *Code criminel*;
- > tout étranger désigné par le ministre pendant la période que celui-ci a fixée.

La GRC collabore actuellement avec ses partenaires des services de protection et de sécurité afin de trouver des solutions pour renforcer la sécurité des ministres et des membres du Parlement. La PF continuera de travailler avec ses partenaires pour renforcer la coordination et améliorer la prestation de services aux clients avec les ressources existantes.

— Programme canadien de protection des transporteurs aériens

Le Programme de protection des transporteurs aériens canadiens (PPTAC) a été établi par le gouvernement du Canada en 2002, en réponse aux événements du 11 septembre 2001. Ce programme protège le public voyageur contre les menaces dans les aéroports et sur certains vols nationaux et internationaux. Depuis sa création, le PPTAC est reconnu comme un leader mondial de la sûreté aérienne.

Il a développé un programme de formation reconnu internationalement, avec des agents de sécurité à bord (ASB) hautement qualifiés, et a aidé à la mise en œuvre de programmes d'ASB dans le monde entier. Le PPTAC joue un rôle de premier plan dans les organisations internationales de sûreté aérienne et participe à leurs activités. De même, il a créé et maintient des partenariats constructifs avec l'industrie aéronautique canadienne.

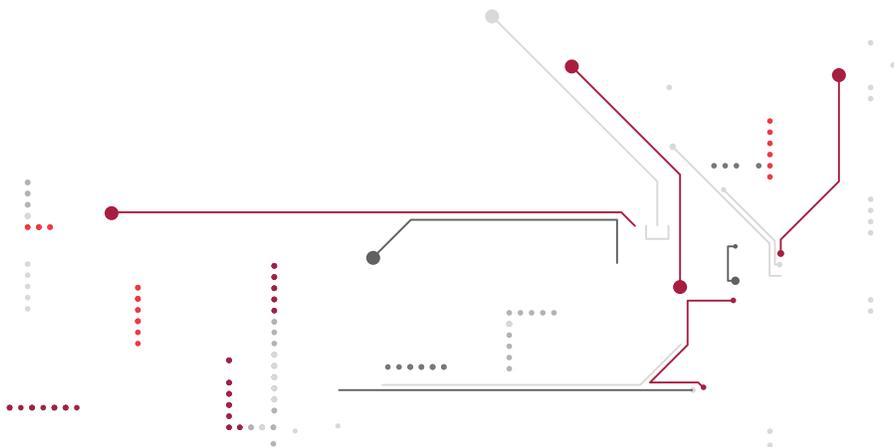
Réussites :

— Élections fédérales de 2021

Après le lancement des élections fédérales en 2021, et en plus de la protection continue du premier ministre, la PF a fourni des services de protection à tous les chefs des partis fédéraux ayant le statut de parti officiel. En 2021, cela comprenait les chefs du Parti conservateur, du Bloc Québécois et du Nouveau Parti démocratique.

Au cours de ces périodes d'exigences logistiques accrues, la PF a mis en œuvre un modèle de protection centralisé, axé sur l'évaluation, la menace

et le risque, et conforme aux stratégies de modernisation des Opérations de protection, pour jeter les fondements des mesures de protection des chefs de partis. Toutes les divisions de la GRC ont simultanément donné la priorité aux opérations de protection par l'intermédiaire de leurs groupes/ressources de protection locaux, tout en tirant parti de leur capacité en matière de renseignement. En fin de compte, cela a permis une approche et une intervention utiles, fondées sur l'évaluation, avec une prestation de services efficace, et des élections fédérales sûres.





Renforcer et soutenir les effectifs de la Police fédérale

Description du programme

- Une gestion saine, efficace et novatrice de la gouvernance et des programmes est essentielle au bon fonctionnement d'un organisme d'application de la loi qui assure la sécurité des Canadiens et qui veille au bien-être et au développement de ses effectifs.

Le programme Gouvernance nationale des Services de PF met l'accent sur l'amélioration du leadership et le perfectionnement des employés en offrant un large éventail d'occasions d'apprentissage en ligne et en personne, tout en améliorant les processus internes et en adoptant les meilleures pratiques pour renforcer la responsabilité et la gouvernance. Les travaux en cours visant à améliorer et à moderniser l'infrastructure informatique de la PF et à intégrer les données administratives et opérationnelles sont des priorités

importantes dans la gestion stratégique de la PF, car elles soutiennent et améliorent directement la prise de décisions opérationnelles.

La PF fournit également une expertise stratégique globale, des orientations et des conseils sur les questions liées à ses priorités à la commissaire de la GRC, au ministre de la Sécurité publique, aux partenaires nationaux et internationaux et au secteur privé.

Initiatives mises en évidence :

— Modernisation de la Police fédérale

Le monde qui nous entoure évolue, tout comme notre programme. La PF est confrontée aujourd'hui à une criminalité sans frontières, et sa structure et ses ressources doivent être souples pour contrer la criminalité dans ce paysage en constante évolution. Avec l'approbation de l'État-major supérieur de la GRC en 2021, la PF fait avancer son programme de modernisation en remaniant toutes ses ressources sous une seule structure de commandement : un programme national dirigé par le sous-commissaire à la PF. Une équipe dévouée s'emploie à élaborer un plan d'action pour restaurer activement la capacité de la PF et tirer parti de l'expertise civile dans les années à venir. De nombreuses options sont sur la table qui amélioreront le programme. Cela permettra de renforcer les activités de base telles que la collecte et l'analyse de renseignements, le programme des opérations internationales, de faire progresser et de rationaliser les enquêtes, ainsi que d'accroître l'efficacité de l'administration et des opérations techniques.

Le saviez-vous?

La Police fédérale emploie **4 994** personnes dans tout le Canada, notamment :

3 493 membres réguliers et
1 501 employés civils¹

1 231 millions de dollars dépensés par la Police fédérale au cours de l'exercice 2021-2022

Ce programme de transformation de la PF a des objectifs généraux qui peuvent être résumés comme suit :

- > Être un organisme d'application de la loi qui est centré sur ses objectifs, stratégique et en mission
- > Assurer une harmonisation complète avec le mandat de la PF – un espace unique dans le domaine de l'application de la loi;
- > Être axé sur les résultats, recherchant un impact opérationnel maximal, et assumant un rôle de leader national;
- > Être moderne et agile et s'adapter au paysage de menaces en constante évolution;
- > Conserver les capacités et les moyens nécessaires pour être une force de police de premier plan au niveau mondial;
- > Avoir la confiance des Canadiens, des employés et des partenaires;
- > Avoir une responsabilité et une transparence toujours plus grandes;
- > Être entièrement durable, tant sur le plan des ressources financières et humaines que sur le plan des infrastructures.

1 Cela comprend les membres civils, les employés de la fonction publique à temps plein à temps partiel et les réservistes.



— Engagement stratégique avec nos partenaires et le public

Chaque composante de la PF bénéficie énormément de l'engagement et de la collaboration avec les intervenants et les partenaires, internes et externes à la GRC, nationaux et internationaux. Grâce à un engagement proactif et stratégique avec les principaux intervenants nationaux et internationaux, la PF sensibilise aux domaines d'application prioritaires du gouvernement fédéral. Elle s'efforce d'améliorer la capacité des partenaires et des intervenants à repérer et à communiquer efficacement des renseignements sur d'éventuelles infractions criminelles aux lois fédérales, en développant des outils et des produits fondés sur le renseignement pour favoriser la résilience et la prévention du crime. Elle crée ainsi des occasions de dialogue entre des experts de premier plan qui lui permettent de rester à l'affût des tendances actuelles et futures de la criminalité.

— Accroître la sensibilisation :

En 2021, la PF a élaboré, pour des partenaires et intervenants, divers produits qui abordent les principaux problèmes de sécurité publique touchant les Canadiens en vue d'accroître la sensibilisation aux domaines d'application prioritaires du gouvernement fédéral. Ces produits portaient notamment sur le délit d'initié, la fraude, les laboratoires clandestins de drogues synthétiques, les incidents suspects, les cryptomonnaies et les risques qui s'y rattachent, ainsi que la cybercriminalité.

Les produits développés et offerts par la PF sont conçus pour améliorer la compréhension des crimes fédéraux par les Canadiens, pour aider à repérer les activités ou les comportements suspects, et pour souligner l'importance de signaler aux autorités concernées de possibles activités criminelles.

— Signaler les incidents suspects aux services de police :

En 2021, la PF a pris l'initiative de collaborer avec divers partenaires d'application de la loi pour élaborer un guide visant à expliquer aux Canadiens comment et quand signaler des incidents suspects à la police afin d'assurer leur sécurité. Ce guide renferme de l'information sur la manière de reconnaître et de signaler des comportements pouvant être liés à des crimes haineux, à la radicalisation menant à la violence, à la propagande extrémiste ou à la mobilisation au terrorisme. Il fournit des détails sur les étapes que les gens peuvent et devraient suivre lorsqu'ils signalent des incidents suspects à la police. Cette initiative a pour but d'améliorer la qualité de l'information communiquée à la police et d'encourager le signalement d'activités et d'incidents suspects. En stoppant les crimes potentiels avant qu'ils soient perpétrés, et en apportant un soutien aux personnes susceptibles de commettre une infraction, la PF s'efforce de contribuer à créer des collectivités plus saines, plus fortes et plus sûres.

Faire carrière dans la Police fédérale

La PF offre d'innombrables possibilités de mener une carrière passionnante, enrichissante et significative, du côté de l'application de la loi ou des opérations, ou encore au sein de la gestion du programme.

En 2021, la GRC a élargi encore davantage ces possibilités en créant un nouveau rôle d'enquêteur, celui d'enquêteur criminel civil (ECC). Les postes d'ECC sont actuellement axés sur le soutien aux enquêtes relatives à la criminalité financière et à la cybercriminalité, la PF cherchant à suivre l'évolution rapide du paysage criminel dans ces secteurs.

Les employés travaillant comme ECC apporteront une expertise spécialisée dans des domaines tels que l'informatique et les marchés financiers, et travailleront en étroite collaboration avec des policiers expérimentés travaillant au Québec, en Ontario, en Alberta et en Colombie-Britannique.

<https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/carriere-policiere>

La PF offre également un large éventail de possibilités pour les employés civils dans diverses disciplines, notamment :

- › Renseignement criminel
- › Solutions d'analyse et science des données
- › Analyse géospatiale
- › Ressources humaines
- › Gestion de l'information et technologie de l'information
- › Soutien opérationnel
- › Planification et production de rapports
- › Gestion de projets
- › Recherche et analyse
- › Politiques stratégiques



<https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr/carrieres-demployes-civils>

Postulez aujourd'hui

Allez à emplois.gc.ca pour connaître les possibilités d'emploi actuelles.

Sous « Organisations du GC », sélectionnez « Gendarmerie royale du Canada (membres de la force) » ou « Gendarmerie royale du Canada ».

Statistiques

Les statistiques présentées peuvent changer en fonction des résultats des enquêtes en cours et d'autres facteurs.

Représentation au titre de l'équité en matière d'emploi au sein de la Police fédérale ²	% de femmes	% de membres des minorités visibles	% d'Autochtones	% de personnes handicapées
Membres réguliers	20,8 %	15,3 %	5,7 %	1,4 %
Membres civils	66,0 %	11,6 %	2,5 %	2,7 %
Employés de la fonction publique	73,6 %	13,9 %	3,6 %	3,4 %
Total	36,0 %	14,7 %	5,0 %	1,9 %

Enquêtes fondées sur les projets de la Police fédérale ³	2020	2021	Variation en % de 2020 à 2021
Nombre total d'enquêtes en cours fondées sur un projet (2021 et années précédentes)	117	132	12,8 %
Nouvelles enquêtes fondées sur un projet (ouvertes en 2021 ⁴)	47	43	-8,5 %

Événements signalés par la Police fédérale ⁵	2020	2021	Variation en % de 2020 à 2021
Total	46 061	44 565	-3,2 %

Dix principaux groupes de types d'événements de la Police fédérale par nombre total de dossiers

Groupe de types d'événements	2021
<i>Loi réglementant certaines drogues et autres substances/Loi sur le cannabis</i>	8 108
Dossiers d'assistance	7 445
Infractions à la circulation	7 009
<i>Loi sur les douanes</i>	4 454
Non liés aux enquêtes ⁶	4 222
<i>Autres infractions au Code criminel</i>	4 063
Lois fédérales et provinciales	3 436
<i>Protection des personnes de marque</i>	2 750
<i>Dossiers d'information</i>	1 337
<i>Sécurité nationale</i>	524

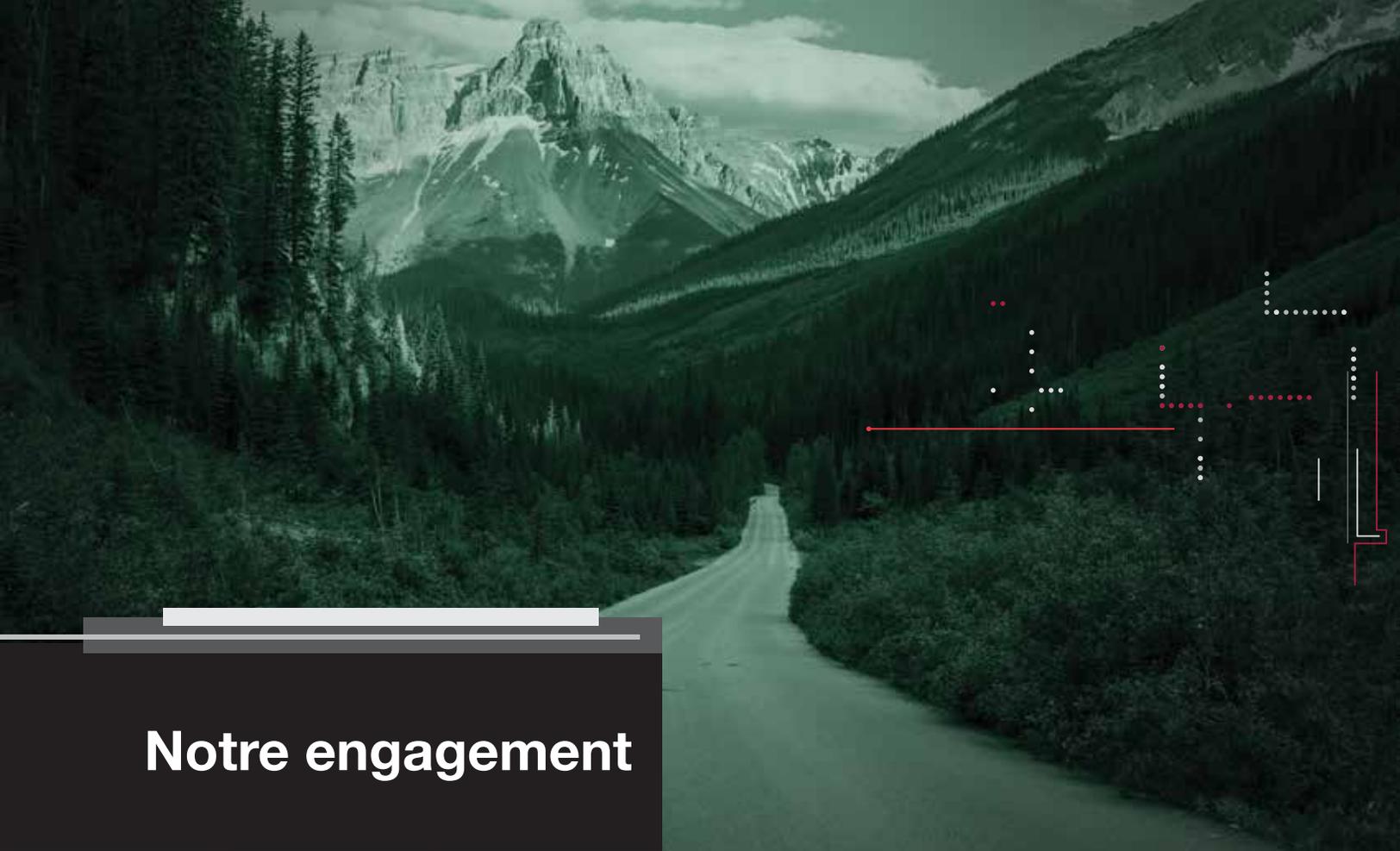
2 Au 1^{er} avril 2021

3 Une enquête fondée sur un projet désigne une enquête prévue au mandat de la Police fédérale.

4 Les nouvelles enquêtes fondées sur un projet sont incluses dans le total des enquêtes en cours fondées sur un projet.

5 Un événement peut être n'importe quel type d'activité ou d'événement lié à la police qui est saisi dans les systèmes de gestion des dossiers de police. Les événements signalés comprennent des événements généraux et des enquêtes fondées sur un projet.

6 Cela comprend notamment la prévention du crime, les violations de la paix et l'assistance au grand public.



Notre engagement

En tant que force de la PF du Canada, nous nous engageons à assurer la sécurité des Canadiens contre les menaces criminelles les plus graves. Nous nous engageons également à protéger les institutions démocratiques et sociales les plus fondamentales du Canada en assurant la sécurité et la protection des personnes protégées, des sites, des événements organisés par le gouvernement et des transporteurs aériens canadiens.

Au cours de son histoire, la PF s'est adaptée aux nouveaux crimes, aux nouvelles lois, aux nouvelles technologies et à tous les autres changements importants que le Canada a connus depuis le début des services de PF en 1868. Nous continuerons de transformer nos capacités et notre structure pour relever les défis futurs.

Nous appliquerons nos ressources aux problèmes criminels les plus importants à l'échelle nationale et internationale, sans tenir compte des frontières provinciales ou des limites divisionnaires. Nous devons faire preuve de souplesse et d'adaptabilité pour nous attaquer aux nouveaux types de criminalité, tout en continuant de travailler avec persévérance sur des enquêtes à long terme concernant les groupes et réseaux criminels les plus résistants.

Nous reconnaissons que la lutte efficace contre la criminalité requiert un effort collectif. Nous élargirons donc nos partenariats de collaboration au sein du

vaste réseau d'agences et d'organisations, tant publiques que privées, qui jouent un rôle dans le mandat fédéral et qui apportent leur propre expertise et leurs propres capacités. Nous allons également transformer nos partenariats de collaboration avec les Canadiens, en particulier avec les Canadiens issus de communautés racisées et d'autres communautés vulnérables.

Achieving these goals would not be possible
La réalisation de ces objectifs ne serait pas possible sans les employés dévoués qui travaillent pour la PF. Nous nous doterons d'effectifs hautement spécialisés et diversifiés – policiers et autres spécialistes – qui auront les compétences et le désir de prévenir et de détecter les activités criminelles les plus complexes, sophistiquées et sensibles et de faire enquête sur celles-ci.

Pour nous joindre
<https://www.rcmp-grc.gc.ca/fr>

Suivez-nous sur

 facebook.com/grcrcmp

 [@GRC](https://twitter.com/GRC)



Gendarmerie royale
du Canada

Royal Canadian
Mounted Police

Canada